

DÉMARCHE POUR L'ÉVALUATION DE L'ENGAGEMENT 7

Rapport final (complément au référentiel)

Août 2015

Pour la DGALN/DHUP/AD4

Nota bene :

En co-pilotage, le Cerema et Galimaties se sont partagé le travail.

Notre rôle (Galimaties) a été d'apporter un contenu plutôt « recherche » doté d'une certaine vision critique, et de procéder aux tests de la grille d'évaluation auprès des acteurs locaux.

Ce présent rapport est le fruit de la combinaison de ce travail de recherche critique (sur la base des retours des groupes de travail et de nos propres recherches), des retours de terrain (Premier cahier) qui nous ont amenés à la formulation de questions évaluatives, d'une ébauche sur les critères et indicateurs accolés et une proposition de protocole méthodologique (Deuxième cahier).

A noter que le travail de rédaction des questions évaluatives ainsi que leur déclinaison en critères et indicateurs incombait au Cerema, sur la base d'un travail partagé et des mêmes valeurs de fond. Nous en proposons néanmoins une version singulière dans le présent rapport, qui devra être retravaillée à l'aune des retours des tests que lancera AD4 sur la méthode globale, afin de guider au mieux l'appropriation du document par les collectivités.

Le présent rapport est destiné à AD4, comme notre retour sur l'ensemble de la démarche engagée.

PREMIER CAHIER - COMPREHENSIONET PROBLEMATIQUES DE L'OBJET A EVALUER : LE « VIVRE ENSEMBLE »	5
RETOUR SUR LES TERMES, THEMATIQUES, NOTIONS CONSTITUTIFS DE L'ENGAGEMENT 7	6
RETOUR SUR LES TEST : QUELLE EST LA PLACE DU SOCIAL DANS LES ECOQUARTIERS DANS LES DISCOURS D'ACTEURS ?	12
DEUXIEME CAHIER - LA METHODE D'EVALUATION	26
PROPOSITION D'UNE GRILLE REVISITEE	27
PROPOSITION D'UN PROTOCOLE METHODOLOGIQUE A DESTINATION DES COLLECTIVITES	6
ANNEXES	51
PROTOCOLE D'ENQUETE DU TEST DE LA GRILLE	52
BIBLIOGRAPHIE	54

**PREMIER CAHIER
COMPREHENSIONET PROBLEMATIQUES DE L'OBJET A
EVALUER : LE « VIVRE ENSEMBLE »**

- 1. Retour sur les termes, thématiques, notions constitutifs de
l'engagement 7**
- 2. Retour sur les tests : quelle est la place du social dans les
écoquartiers dans les discours d'acteurs ?**

1. Retour sur les termes, thématiques, notions constitutifs de l'engagement 7

Le présent document a été élaboré dans le cadre de la constitution de la grille d'évaluation sur l'engagement 7 du label EcoQuartier, engagement intitulé initialement « mixité sociale, intimité/convivialité, solidarité », dont une des ambitions est de « promouvoir le mieux vivre ensemble ». C'est ce dernier terme de « vivre ensemble », plus ensemblier qui a été retenu comme idée-force de notre intitulé global.

a. « Vivre ensemble », une dimension éminemment sociale...

Les raisons qui nous ont poussées à travailler sur la question du « vivre ensemble » résidaient dans le fait qu'il nous permettait d'embrasser l'ensemble des notions recouvertes par l'engagement 7.

Néanmoins, il est apparu au fil de nos recherches que le champ recouvrant le vivre ensemble était non seulement très vaste, mais surtout que cette expression souffrait d'une absence de définition claire et stable : très générique et consensuelle, elle permet de fédérer largement, s'adaptant à tout un ensemble de discours, acteurs, politiques publiques, et territoires. Or cet aspect générique à même de fédérer, produit également de fait un manque de rigueur dans son utilisation.

Pris dans une acception la plus large possible, le vivre ensemble désignerait en fait l'identité, les valeurs, principes transcendants, incarnés par les relations, interactions, lien(s) social(ux) et par différents individus partageant les mêmes valeurs et peu ou prou mêmes modes de vie, « vivant ensemble » dans un même espace-temps. Il est souvent invoqué comme un nouvel idéal à atteindre, doté de vertus intrinsèques propres à (re)créer du lien entre des populations a priori aujourd'hui divisées, en perte de valeurs communes. À défaut de définition, il est parfois caractérisé par une valeur positive (« bien » ou « mieux »).

Dans les faits, la « vie ensemble » revêt davantage des apparats dynamique, processuel, de construction continue, s'incarnant (tout autant qu'elle se nourrit) de la multiplicité des interactions dans un espace-temps donné.

Face à ce flou nous nous sommes peu à peu éloignés de l'idée d'évaluer le vivre ensemble, mais davantage nous attacher :

- à des éléments constitutifs de la construction sociale et politique d'un « commun » dans les écoquartiers,
- et aux notions présentes dans la grille (mixités, solidarité convivialité/intimité) et leur capacité à donner du sens à ce que pourrait être le « vivre ensemble » dans un écoquartier.

Ainsi, l'expression « vivre ensemble » est-elle davantage devenue une appellation « ensemblière » pour les champs que recouvrait notre engagement, éminemment social et comme toute manifestation sociale, difficile à saisir et à « évaluer » sans valeurs de références.

b. L'appropriation ou la rencontre entre les modes de vie et le quartier, entre le social et le spatial

Si la plupart des engagements évalués de la grille EcoQuartier sont en attente « d'une vie locale » pour donner la pleine mesure de leur réussite (ou de leur dysfonctionnement), **sur la question du vivre ensemble encore plus qu'ailleurs, l'évaluation est très dépendante de cette vie locale, du mode d'appropriation spatial et du fonctionnement social qui en résulte.**

En outre, il dépend de plusieurs facteurs, notamment en amont:

- de ce qu'apporteront les habitants en arrivant, de leurs modes de vie, de leurs représentations, ressentis, pratiques, usages et comportements, ...
- du quartier, sa conception, dans ses réponses à la fois techniques, aménagistes, conceptuelles, processuelles, apportées dans tous les autres champs d'action du « durable » (véhiculés dans les différentes dimensions de la grille), et donc les valeurs transcendant le projet.

Puis en « phase de vie » après un certain temps d'appropriation (ou non appropriation) :

- ces mêmes modes de vie « pré-existants » seront conditionnés, transformés, affirmés (ou non) par les modes et degrés d'appropriation du quartier, que les autres champs d'action (ou dimensions de la grille EQ) auront concouru à impulser.
- Et le quartier lui-même sera (ou non) approprié, doté d'ambiances et d'une identité propre que ces modes de vie, comportements, représentations, pratiques lui conféreront.

Dans le travail de création d'une méthodologie capable d'évaluer cette dimension sociale des écoquartiers, se pose alors la question saillante des liens entre social et spatial. En effet, la « proximité », l'aspect « village », l'environnement proche, la vie locale (déplacement à pied, tranquillité, commerces, contacts avec les habitants) sont très souvent convoqués pour qualifier positivement un quartier ou un espace et le sont encore plus fortement dans le cas des écoquartiers.

Pour autant, de nouvelles dynamiques à l'œuvre depuis plusieurs décennies comme la diversification des sociabilités, l'augmentation des mobilités, la modification des temps de la vie quotidienne,... recomposent nos rapports à l'espace, à nos ressentis, attachements sociabilités, ...

D'autres proximités (fonctionnelles, relationnelles, affectives) se construisent en parallèle dans d'autres espaces que celui accueillant le logement. L'affaiblissement des structures collectives, des liens familiaux, poids du voisinage, ouverture à l'extérieur, contribuent également au changement du « quartier communauté » d'autrefois (une représentation sociale d'hier, entre mythes et réalités).

De manière générale les quartiers urbains aujourd'hui sont moins marqués par des logiques collectives engageant l'ensemble des habitants du quartier.

Les relations interindividuelles prennent le pas sur les solidarités collectives et liens communautaires (Authier, 2004). Néanmoins, « il n'est pas nécessaire que chaque individu se réfère au destin collectif d'un quartier pour trouver un cadre et des signaux qui ont un sens pour lui et pour sa propre histoire » (Haumont, 2005).

En effet, le quartier peut toujours représenter « un contexte qui structure les manières d'habiter des habitants et usagers, même s'il ne possède pas la force cohésive du quartier communauté » (Allen, 2004).

Le quartier est donc aujourd'hui davantage le théâtre d'une diversité de situations et expériences portés par les habitants et leurs modes de vie. Les rapports de sociabilité ne sont

pas figés, ils évoluent le long des biographies des individus au gré des transformations d'habitat et selon les représentations que les individus en ont (Boissonnade, 2011).

Ainsi, si auparavant l'on pouvait confondre un individu avec son quartier par un procédé métonymique, cette figure de style est aujourd'hui plus périlleuse et doit davantage composer avec la pluralité des individus qui habitent un lieu. Les liens entre le monde social aujourd'hui pluriel, avec un univers spatial potentiellement uniforme sont en redéfinition. **On n'est plus son quartier, on l'habite. Et l'habiter implique certes des affects forts associés à des espaces, mais aussi et surtout une relation dynamique entre un (des) espaces et des individus (aux représentations et modes de vie parfois différents) et entre ces individus entre eux.** Les individus construisent leurs espaces mentaux de manière plurielle et multiple. Néanmoins, on peut toujours relever certaines tendances, certaines catégories et certains espaces spécifiquement marqués, codés, et in fine certaines frontières invisibles se matérialiser par l'absence ou présence de types d'espaces ou de types d'individus.

Il n'en demeure pas moins que l'association social/spatial n'est pas évidente et inéluctable, et que des phases « d'appropriations » réciproques sont nécessaires, tout au long de la vie d'un quartier.

D'où la question déterminante du statut de l'éco-« quartier » (dans le reste de la ville), et des attentes durables qui en découlent : **en tant qu'espace construit et habité, quelles ambitions peut-on lui attribuer dans sa capacité à faire émerger de nouvelles représentations tant pour les acteurs que pour les habitants et usagers ?** L'écoquartier est-il une vitrine, un laboratoire ou un incubateur de ces valeurs censées être partagées quelque soit l'espace de vie ? Beaucoup développent une vision critique interrogeant la réelle capacité transformatrice de ces quartiers (ex : Renault, 2012).

D'un côté, l'EQ force par ses dimensions transversales à adopter de nouvelles manières de travailler plus collaboratives, à repenser notamment les processus de gouvernance, à intégrer l'impératif écologique dans le quotidien, etc. Néanmoins, **sur le plan social, les recherches et retours d'expérience sont assez unanimes sur le fait que cette dimension est la grande absente des processus de conception menant dès lors à des dysfonctionnements (social/spatial) dans l'appropriation future et la vie du quartier.** L'intégration du social, des habitants, est en fait avant tout pensé à travers des dispositifs de sensibilisation et de pédagogie et/ou de correction pour s'assurer de la bonne réception des techniques écologiques mises en œuvre (depuis la sphère la plus intime du logement à celle de l'espace public et des pratiques collectives). Dans le processus de conception, les habitants restent des consommateurs de l'espace, des services et des aménités.

Or, pour évaluer le « vivre ensemble » dans les écoquartiers, il s'agit d'adopter une vision plus pragmatique, plurielle, sociologique dans la rencontre et les influences réciproques qui en découleront entre une matière sociale et un objet spatial.

L'importance d'une vision pragmatique pour l'évaluation du vivre ensemble

Le travail sur le décryptage des valeurs et principes dans les dossiers EQ (Faburel, Roché, 2011) du palmarès 2011 a démontré la prédominance au sein de la démarche EQ d'un registre d'action instrumental, descendant qui reposait sur un ensemble d'allant de soi rarement questionnés par les porteurs de projet et traduisant encore le poids de la maîtrise technique. Il a aussi démontré la présence d'un registre émergent plus remontant porté par la citoyenneté

et l'engagement, qui donnait un sens nouveau à la sobriété, appréhendée non plus par l'économie vertueuse des comportements mais par les modes de vie.

« Au final, les valeurs et principes recensés déploient très majoritairement un régime d'interventions reposant sur un ordre de justification qui, par des présupposés moraux jamais discutés, consiste à encourager des modes de vie par une éducation des usagers au changement (...) »¹

À titre d'illustration, les récits des 24h d'un habitant fonctionnaient comme une mise en perspective des valeurs et principes portés dans les discours et intentions de projet. Les récits donnaient à voir leur incarnation par le comportement des habitants à travers leurs pratiques quotidiennes et donc leur appropriation du quartier dans toutes ses dimensions spatiale, sociale, culturelle, patrimoniale, économique, ...

Il en ressort une difficulté palpable qu'ont eue les auteurs à projeter des modes de vie durables sans tomber dans la caricature, notamment parce qu'il s'agissait d'un portrait dressé à un instant t faisant l'impasse sur tout le processus d'appropriation social et spatial, des conflits, des dysfonctionnements, des retours d'expériences et ajustements nécessaires qui auraient mené à cette harmonie supposée des modes de vie.

S'en dégage en effet une figure relativement homogène de cet habitant à qui l'on attribue la capacité, l'envie et la docilité de s'approprier l'ensemble des dispositifs et aménagements pensés comme autant de manières de rendre la ville plus équitable, plus solidaire, plus sobre, plus conviviale, plus responsable, ...

Le récit qui en ressort s'apparente à une fable positiviste, il est lisse, dénué de conflits, et surtout il laisse penser que l'ensemble de ce qui est ménagé (spatialement) fonctionne sans embuche. L'homogénéité présentée donne à penser que la recette est la bonne.

Or, dans cette vision sociétale (future) peu contrastée, l'appropriation de valeurs et principes non discutés, montre l'importance d'adopter un regard plus pragmatique, plus réaliste pour poser un ensemble de valeurs de références à mêmes de révéler la diversité de ce qui se joue localement par les modes de vie.

c. Le vivre ensemble dans les écoquartiers : une incarnation des valeurs du développement durable ?

De leur côté les écoquartiers véhiculent (ou sont censés véhiculer) certaines valeurs et principes issus du développement durable (équité, solidarité, responsabilité, etc.) qui viendraient ainsi sur ces espaces doter le vivre ensemble de ces valeurs durables observables dans les modes de vie des habitants. Ces valeurs du développement durable seraient ainsi les valeurs de référence, le socle commun d'un vivre ensemble durable.

Cependant, les écoquartiers s'inscrivent tous dans un territoire, dans un ancrage local, il serait alors l'expression spatiale de ces valeurs.

Ainsi, l'écoquartier, objet spatial est la rencontre :

- des valeurs portées par le développement durable (véhiculées par le label),

¹ Faburel G., ROCHÉ C., 2012, « L'habiter écologique : retour réflexif sur les éco-quartiers et les valeurs portées pour l'action », in La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique, Dir. Boissonnade J., Petra (paru en 2015), p. 96

- d'un contexte local, s'appropriant et retravaillant les valeurs globales,
- un modèle de gouvernance dans l'élaboration et la gestion du quartier,
- le tout incarné dans un projet d'aménagement et par l'ensemble des acteurs et du processus que celui-ci implique.

Cette réappropriation des valeurs par les projets ont été identifiées au terme d'un travail d'analyse² sur les dossiers retenus au palmarès 2011. Apparaissaient ainsi à titre d'exemple dans la majorité des cas:

- la mixité pour le lien social et la solidarité, ou pour garantir le vivre ensemble ;
- la responsabilité pour de nouvelles formes de gouvernance ;
- la cohésion sociale pour une vie de quartier conviviale ;
- l'équité pour l'accessibilité (sociale et spatiale) et le partage de l'espace ;
- la sobriété par la technique pour des modes de fabrication et de gestion économes, et des comportements citoyens éco-responsables ;

Ainsi, à travers l'appropriation de ces valeurs dans les modes de faire la ville, par les porteurs de projets, certains dénominateurs communs et certaines dimensions ou thématiques, propres à incarner un « vivre ensemble écoquartier » devraient se retrouver dans les projets invariablement quels que soient leurs contextes, soit :

- dans la conception du projet, des modes de vie locaux et représentations, valeurs et principes dont ils sont porteurs : l'écoquartier invite à une plus grande participation des habitants à la constitution du projet, de nouveaux modes faire plus horizontaux et transversaux ;
- dans les dynamiques urbaines et la mixité fonctionnelle : l'écoquartier suggère une multifonctionnalité de l'espace (rompant avec le fonctionnalisme), elle-même censée agir sur les modes et l'intensité des interactions sociales par l'aménagement, et donc une certaine vie locale, tout en ménageant les liens avec les territoires alentours ;
- dans les rapports à l'environnement : L'écoquartier incite à adopter une certaine sobriété énergétique dans les modes de vie et les modes de faire, pour des rapports renouvelés à l'environnement ;
- dans les rapports aux mixités sociales et l'altérité : l'écoquartier appelle à l'épanouissement de toutes les populations avec une attention portée aux plus précaires ;
- dans les rapports à la solidarité, la justice sociale et l'égalité (environnementale), l'écoquartier offre la possibilité d'accéder aux aménités de manière égalitaire et engagée, invite à mettre en place de nouveaux rapports à l'entraide ;
- dans les rapports à l'individualité et la sociabilité, l'écoquartier propose des modes de vie articulant respect des individus singuliers et réflexifs aspirant à des rapports plus horizontaux (Ion, 2001) tout en ménageant le partage d'expériences, la communalité et les relations socio-culturelles et interactions sociales ;

² FABUREL G, ROCHÉ C., 2012, *Les valeurs et principes de l'aménagement durable. Analyse et perspectives par et pour les éco-quartiers en France*, rapport du bureau de recherches Aménités pour le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (AD4), 70 p.

- **voire in fine, l'idée de nouveaux rapports entre savoir et pouvoir, entre technique et pratique, entre individus et collectifs, entre local et global**

En effet, l'impératif écologique invite à des changements de comportements et pratiques. Or pour qu'un changement opère, il est nécessaire qu'un élément quel qu'il soit invite, suggère, impose, ... ce changement auprès des individus ou des groupes. **L'écoquartier peut donc être ce catalyseur vers un changement, vers des comportements plus durables. Ce qui sera donc évalué à travers l'engagement 7, c'est la capacité de l'écoquartier à engager des changements de comportements et valeurs vers des comportements et valeurs durables, incarnation du vivre ensemble par les écoquartiers.**

En d'autres termes, évaluer le VE dans les EQ reviendrait à évaluer la plus ou moins grande adhésion aux valeurs du développement durable portées, réifiées, incarnées par le projet d'EQ, soit **évaluer la plus ou moins grande durabilité (ou adhésion aux valeurs durables) des modes de vie locaux.**

d. L'essence de l'évaluation de l'engagement 7

Nonobstant, l'esprit de la méthode d'évaluation a donc été constituée dans l'idée de :

- donner à **évaluer la pluralité des modes de vie en s'intéressant aux pratiques à l'œuvre,**
- donner à **évaluer l'interaction entre des dispositifs techniques, aménagistes et leur appropriation sociale,**
- **mesurer l'écart** entre ces deux dimensions, les ambitions et l'appropriation ou la vie du quartier,
- et in fine **éviter de considérer le social comme un objet en soi mais bien comme une construction contextualisée, mouvante et plurielle.**

Ce sont ces constats et réflexions, qui ont participé à la construction collective, avec le groupe de travail, des « thèmes clés » sous-jacents au « vivre ensemble » :

- comme autant de valeurs et principes censés être portés et défendus dans les écoquartiers ;
- valeurs et principes qui, selon les enjeux locaux et donc la manière dont ils sont traités, devraient plus ou moins varier (en intensité, en nature, en dispositif, ...) d'un écoquartier à l'autre selon les stratégies adoptées et le contexte local ;
- et enfin la manière dont ces mêmes valeurs et principes traduits en aménagements, en quartier sont reçus, transformés, appropriés dans les modes de vie.

La seconde partie analyse les retours de terrains auprès des collectivités, et comment cette capacité de changement des écoquartiers a été pensée en amont, les stratégies et objectifs adossés, comment le contact des corps sociaux et du projet spatial ont été structurés. Elle vise à orienter la méthode d'évaluation.

2. Retour sur les tests : quelle est la place du social dans les écoquartiers dans les discours d'acteurs ?

Nota bene : Le métier de la plupart des personnes interrogées étant très orienté vers une conception technique de l'espace, ces résultats sont de fait biaisés par l'importance qu'attachent ces acteurs, de par leur activité quotidienne, aux aménagements.

a. De la difficulté à cerner les notions liées au « social »

Un premier constat général est posé en termes de frontières entre les différentes notions liées à l'engagement 7 (mixité sociale, intimité/convivialité, solidarité). Elles apparaissent dans les représentations des acteurs comme très poreuses et les réponses apportées aux différentes notions interrogées (en termes d'action, d'aménagement ou de dispositif) se retrouvaient indistinctement dans chacune d'entre elles. Ce constat se retrouve également dans les réponses des dossiers de labellisation EcoQuartier où la dimension sociale y était souvent mal saisie et sa pluralité confondue.

Un cadrage méthodologique nous a à chaque fois été nécessaire pour relier les actions aux notions.

Ainsi, **la question sociale est souvent prise en compte d'un point technique, qui ne permet pas toujours d'embrasser cette complexité sociale.** D'où la prépondérance des actions pédagogiques, sensibilisatrices et accompagnatrices dans une visée de régulation des comportements.

En effet, les personnes interrogées attendent bien de l'écoquartier un certain impact (social) sur les comportements des habitants, notamment sur les modes d'appropriation des techniques écologiques. **C'est donc sur la réception et l'appropriation de ces dispositifs spécifiquement « éco », donc plutôt en aval du projet que les acteurs interrogés fondent leurs attentes en termes de changements de comportements.**

b. EcoQuartier : un résultat et non une démarche, une reconnaissance plus qu'un nouveau paradigme

Sans forcément poser la question, les acteurs nous ont tous spontanément expliqué le contexte de leur projet. Dans ce cadre, ils ont également évoqué quand et comment ils avaient candidaté pour le label et la réception qu'ils ont pu en avoir. Il est ressorti que **le label a davantage fait office de reconnaissance d'une pratique que de nouveau paradigme de l'urbanisme à partir duquel repenser les modes d'habiter.**

« Vue l'histoire un peu lourde de ce site, l'écoquartier était la seule manière de tirer ce quartier vers le haut. On pouvait s'en sortir que si on lui donnait une ambition exemplaire. Voilà dans un quartier avec une pollution des sols assez importante,

mais on s'est dit finalement que ça devait être un quartier exemplaire sur le plan environnemental sinon on s'en sortira pas. » (E1)

De fait, dans ce cadre le portage politique a particulièrement été souligné.

Autre constat, l'écoquartier n'a pas été à l'origine des projets, il n'a pas fait office de « cahier des charges » mais est plutôt venu consacrer des opérations lancées avant.

« Pour nous la démarche EQ est une résultante d'un processus qui s'est construit bien avant avec certaines exigences sur les différents aspects et qui à un moment donné a fait dire à beaucoup de gens, finalement vous avez tous les éléments constitutifs pour un écoquartier : pourquoi ne candidatez vous pas ? » (E1) ;

« (...) vous nous labellisez Eco-quartier un quartier que j'ai fait y a 10 ans quand le mot « éco » n'existait même pas ! » (E3)

« Je pense qu'il n'y a pas de modèle type, je pense qu'« écoquartier » n'est rien, je pense que l'écoquartier n'est pas un sujet. Les projets sont des sujets, des projets qui répondent effectivement peut-être à des exigences que fixerait le label EcoQuartier, pourquoi pas. Le label EcoQuartier fixe quelques exigences dont 90% font partie j'ai envie de dire du bon sens et du savoir faire de la ville, c'est évident ! » (E3)

Ainsi, il serait important de cerner, de manière générale, dans les projets labellisés et à venir, la place qu'a pris la grille dans le montage du projet (en fin de projet comme une opportunité ou en début de projet comme plan d'action,...).

Et d'autre part, dans la mesure où il peut être vu comme une reconnaissance, il apparaît également important de communiquer encore plus largement sur ce label pour inciter davantage de porteurs de projets à s'inscrire dans cette démarche. In fine, par ce biais, le label pourrait se présenter comme la feuille de route à suivre pour la conception des projets.

c. L'expérimentation de nouveaux modes de faire (entre acteurs)

Si la grille n'est pas l'alpha et l'oméga dans la conception des projets interrogés, **il n'en demeure pas moins que les acteurs reconnaissent avoir été amenés à travailler différemment qu'à l'ordinaire sur ces projets, sous l'impulsion du développement durable et des normes et incitations environnementales.** Celles-ci impliquent de nouvelles considérations et contraintes, que les acteurs ont dû s'approprier. Cependant, là encore, les interrogés rappellent que ces nouveaux modes de faire sont davantage le fruit des nouvelles réglementations environnementales que du label EQ.

Il y a d'abord majoritairement une tendance à s'approprier les nouveaux modes de fabrication du bâti du fait des normes en vigueur qui obligent à construire dans le respect des nombreux labels et démarches existants. Ces obligations, qui dépassent le cadre EcoQuartier, créent des contraintes d'abord techniques, elles précèdent finalement toute démarche d'écoquartier plus englobante. Elles posent la première pierre d'une démarche qui, plus tard pourra prendre une dimension plus large en visant d'autres ambitions du développement durable.

Par ailleurs, il y a une tendance à innover dans les modes de faire, surtout dans la gouvernance de projet, une forme de responsabilisation entre les différentes parties prenantes du projet qui se dessine. Les services tendent à développer plus de transversalité

pour adopter une réflexion globale où les ambitions deviennent interdépendantes et nécessitent une attention croissante dans leur mise en cohérence.

« Les services techniques ont aussi dû évoluer et construire une lecture et des logiques de compromis et de décision prenant en compte au maximum tous les champs concernés par une opération de cette nature là. (...) Ça bouge tout le monde mais ça bouge au sens d'une réflexion sur qu'est ce que c'est que faire de la ville aujourd'hui ? Avec des exigences de cette nature et à quelle condition on peut le construire. » (E1) ;

« Alors maintenant vous faites un logement, vous vous occupez quasiment plus de la gueule du logement mais vous êtes quasiment sûr que du point de vu thermique c'est top. Donc aujourd'hui la loi est assez solide (...). » (E2) ;

« (...) c'est extrêmement formateur de travailler sur ce genre de projet et ça a forcément un impact ensuite sur ce qu'on fait sur le reste de la ville. Puisqu'on teste entre guillemet, il y a des choses qu'on fait là, qu'on ne faisait pas ailleurs. Par exemple le travail de très très longue haleine qui ne se voit pas forcément mais qui est extrêmement important c'est la mise en place des parkings publics mutualisés (...) Ça se voit pas forcément mais ça a été une longue longuelongue bataille avec les promoteurs puisque ça voulait dire pour les promoteurs d'accepter de ne pas vendre des logements avec. Donc là il fallait dire aux acquéreurs je vous vend un logement et je vous garantie que vous aurez une place dans un parking public dans lequel vous achèterez un abonnement. L'exercice intellectuel était pas facile du côté des promoteurs (...) Donc on a mis 6 ans là où on met deux fois moins de temps dans un quartier traditionnel où les promoteurs il suffit de diviser les parcelles, vous filez ça à un promoteur et il vous sort un immeuble en trois ans. »(E5).

Ainsi, dans les modes de faire, la plupart des praticiens, du fait des réglementations en vigueur tendent à changer leurs pratiques notamment vers des pratiques plus collaboratives. C'est en effet par la transversalité des différents acteurs de la ville que ces derniers ont trouvé les moyens de remplir les objectifs environnementaux assignés. En revanche, l'écoquartier, et le label ne sont pas toujours directement associés à ces nouveaux modes de faire, plutôt dévolus au respect des normes et de la réglementation. Sans pour autant en conclure que c'est par la réglementation et la norme que changent les pratiques, force est de constater que la réglementation, l'obligation à respecter des normes (environnementales) sont ici le principal levier (plus que l'incitation à...) de changement.

En outre, si de nouveaux mode de faire apparaissent effectivement entre acteur, **on remarque que la participation des habitants et/ou associations reste la grande absente** du nouveau tour de table de l'élaboration du quartier (soit que les acteurs n'aient pas eu les moyens ou l'envie de lancer ce type de démarche, soit qu'aucun habitant ne préexistait sur le périmètre de l'EQ).

d. L'absence spontanée du social – absence de vie locale ?

Sur la question de la prise en compte du « social » dans l'écoquartier, on a pu remarquer qu'il n'est pas, dans les représentations des acteurs, instinctivement attaché au développement durable, et de fait encore moins à l'écoquartier.

En effet, **ni dans le récit de la conception du quartier, ni dans les motivations à l'obtention du label, le terme « social » ou « habitant » n'a été prononcé: l'écoquartier est davantage rabattu sur son ambition de performances écologiques ou une opération urbaine.** Si les acteurs enquêtés estiment maîtriser la technique, et même dépasser les exigences

règlementaires, c'est dans la rencontre entre ces objectifs environnementaux portés par la technique avec les pratiques des futurs usagers, que des enjeux déterminants se dessinent. Et ils les évoquent unanimement en terme d'incertitude. Les pratiques viendront réifier l'ensemble des efforts réalisés en amont pour apporter toutes les conditions nécessaires et donner une certaine consistance à un (type de) « vivre ensemble ».

« Bein ce qui est intéressant dans votre démarche c'est que là vous êtes sur l'aspect qui est oublié, qui est le plus difficile [le social] (...). Parce que la manière dont ça va vivre, ça devrait être la première finalité, c'est pas toujours le cas, la première finalité de la réflexion. »(E4)

« (...) en terme de performance énergétique des bâtiments, on se dit qu'on a atteint un stade extrêmement performant, on aimerait peut-être plus travailler sur la pérennisation de ces performances plutôt que d'être encore plus performant sur des RT2012 moins 20, moins 30, moins 40, moins 50%, à un moment ça n'a plus de sens cette course aux performances énergétiques et on se dit bein restons évidemment plus performants que ce que nous demande la réglementation mais sans aller dans l'excès et par contre essayer de travailler à la pérennisation donc avec les habitants par l'évaluation de la première phase sur comment les habitants vivent dans leur logement, et puis voir comment par rapport à la deuxième phase avec les nouveaux habitants qui arriveront comment on les sensibilisent mieux, ou alors comment on revoit les performance différemment. » (E5).

« Après voilà c'est toutes les obligations environnementales dans le cahier des charges, ils ont rempli toutes celles qu'il y avait, après l'usage c'est pas ce qui nous intéresse. Nous on a pu... je peux vous dire qu'on a pu relever les séquestres avec le plan climat et tout ça bon. Après je sais que pour beaucoup, on a des opérations où pour atteindre le plan climat on fait du photovoltaïque alors on met 50 panneaux sur le toit et puis comme ça on a... et puis après ils ne sont jamais raccordés parce que c'est l'enfer. Là on a pas ce cas là, mais je sais pas si les locataires utilisent parcimonieusement leur énergie. » (E4)

e. Quels profils d'habitants ?

Certains porteurs de projet relèvent également que l'appropriation du modèle urbain durable (et de vie locale attendue) dépend en grande partie du profil des habitants qui vont arriver sur le quartier.

Les écoquartiers que nous avons interrogés sont des aménagements portés par les collectivités, dont les lots sont « commercialisés » soit par des bailleurs soit par des promoteurs privés. La ville n'a donc pas de « prise » sur la connaissance des futurs habitants du quartier.

Certains ont pu par des moyens détournés proposer aux habitants de leur commune en priorité ces nouveaux logements mais la plupart ne sont pas en mesure pour le moment de dégager les profils sociologiques de leurs futurs habitants.

« (...) il y a eu une campagne de sensibilisation, d'information, il y avait à l'époque une maîtrise des prix et une pré-commercialisation c'est ce qui a surtout très bien fonctionné, en direction des habitants de la ville, c'est-à-dire qu'en fait dans un premier temps on a demandé aux promoteurs quand ils commencent à commercialiser leurs logements, de s'informer que les habitants de la ville, en gros ils distribuèrent des flyers et des affiches dans la ville, ça a duré deux trois mois. Ce qui n'empêche pas quelqu'un, parce qu'on a pas droit de faire ça, de Paris ou des Hauts de Seine de venir acheter un logement s'il a l'information. Mais de par la diffusion de l'information on a prioritairement ciblé les habitants de la commune.

(...) Ensuite on a communiqué plus largement et évidemment les acquéreurs sont venus de beaucoup plus loin, d Paris, de Seine St Denis, des hauts de Seine. Et ça s'est commercialisé extrêmement vite. » (E4)

Dans le cas d'écoquartiers en friches et/ou de territoires en recherche d'attractivité, l'argument « EcoQuartier » a pu se révéler décisif dans la vente des logements auprès de certains « types » d'habitants.

Pour autant, comme le soulignent certains des acteurs interrogés, des obligations environnementales (dans les pratiques individuelles) ont pu être ressenties comme potentiellement moins attractives, comme des contraintes assumées par les porteurs de projet. C'est le cas des opérations de parkings publics mutualisés évoqués dans les deux écoquartiers Claude Bernard et St Ouen. Les habitants, chargés d'accepter ces contraintes en modulant leurs propres modes de vie, ne sont pas toujours forcément conscients de l'ensemble des contraintes (surtout d'ordre « environnementales ») liées à l'habiter durable.

« Ce sont des gens déjà engagés ?

Ah ça je sais pas, c'est plutôt une enquête à faire auprès des acquéreurs et des locataires si ils ont choisi ce quartier parce que c'était un écoquartier ou s'il savaient pas dans quoi ils mettaient les pieds, enfin oui si ils savaient forcément dans quoi ils mettaient les pieds parce que ça faisait partie de l'information autour de la vente du logement, les promoteurs informaient sur le logement, sur l'immeuble, évidemment qu'ils informaient sur le contexte. Et nous on a porté ce contexte oui. Personne n'arrive sans savoir, après est-ce que les gens sont venus là pour ça, je ne peux pas vous dire. » (E5)

En revanche, pour d'autres, l'aspect « écoquartier » n'est pas connu des habitants, en particulier dans la rénovation urbaine. Le rapport à l'environnement, à l'écologie n'est pas perçu de la même manière selon les types de publics. Par exemple, particulièrement pour les populations récemment arrivées en France, certains acteurs soulèvent le temps d'appropriation nécessaire pour les sensibiliser. Ils regrettent à ce titre, le désengagement de certains bailleurs : dans ce cas précis les collectivités regrettent ne pas avoir un droit de regard ni dans le suivi ou la sensibilisation des futurs locataires, ni dans l'attribution des logements.

« Et le vélo tend à se répandre maintenant, mais c'est une question de culture qui doit encore se démocratiser s'approprier. Ça prend du temps. L'environnement doit être ludique généreux et intelligent. » (E2)

« C'est des cultures différentes ! Faut apprendre à se connaître c'est dur avec autant de cultures, modes de vie, façon de faire différentes ! » (E1)

f. Les actions en faveur du social : des mesures correctives en aval du projet

De fait en l'absence de concertation, et plus généralement d'une prise en compte des futurs modes de vie dans leur complexité, le rapport entretenu entre les acteurs du projet avec les habitants est celui de « pédagogie » ; « attente » ; « correction » (selon différentes modalités et dispositifs selon les contextes) des pratiques des habitants (paradigme du risque).

« Il y a une pédagogie et une sensibilisation qui est importante, donc on a demandé aux promoteurs de faire cette sensibilisation à l'échelle du logement, donc je crois qu'ils font aussi un petit livret spécifique au logement, voilà un logement dans un écoquartier qu'est-ce que c'est, en terme de bonnes pratiques qu'est-ce que ça veut dire. Voilà ça c'est à l'échelle des promoteurs et du logement. À l'échelle du

quartier, nous on fait dans le livret d'accueil sur la collecte pneumatique c'est quelque chose de nouveau donc il faut expliquer, le tri il faut surtout pas mettre de verre. Bon y a déjà le tri dans les parties communes donc ça oblige à le faire systématiquement. » (E5)

« Sur les comportements c'est uniquement l'accompagnement et l'éducation qui font infléchir ces comportements. Y a eu des procédures avec des financements qu'on a failli mettre en place et on a pas eu l'occasion : c'était tout ce qui permettait d'articuler cette éducation à de nouveaux geste avec la mesure de son efficacité en matière de charges. Le service urbain financé par EDF et GDF a suivi 100 famille volontaires sur une année avec récompense à la fin, sur l'ensemble des gestes qui dans le logement contribuent à une diminution ou une meilleure maîtrise d'énergie et donc diminution des charges : 20% des diminutions comme objectif. Par rapport à un diagnostic initial, il y a avait une obligation de résultat à partir d'une norme initiale. Ça coûtait 150 000€ par an pour tout le suivi. Mais ça marche ! Et après la question au bout d'une ou deux promotions, le volontariat se fait tout seul, c'est le bouche à oreille qui fonctionne. Et à travers ça se construit une conscience sur le lien entre enjeux delà transition écologique et le comportement individuel. » (E1)

On relève donc ici que dans les projets peu concertés (comme c'est le cas pour ceux que nous avons rencontrés), **les modes de vie des habitants et l'intérêt porté au développement durable sont de grandes inconnues qui imposent d'orienter les actions davantage sur la sensibilisation**, l'appropriation, le réagencement des aménagements du quartier pour optimiser sa gestion et ses performances durables attendues d'une part et d'autre part, changer les comportements des habitants.

g. De la difficulté de pouvoir agir sur l'intime

La question de la prise en compte de l'intimité dans une visée de constitution du collectif est souvent dépendante des interventions des différents protagonistes dans le processus. Par exemple, **les acteurs regrettent qu'en termes d'actions sur les logements, sur la sphère éminemment intime de la vie des habitants, ils sont tributaires d'autres organismes (bailleurs, promoteurs, architectes,... avec lesquels il s'agit de collaborer) et ne peuvent dès lors pas anticiper les attentes liées à l'intimité des futurs habitants.**

« Non là on est sur une architecture, une distribution très classique. On a pas de courives, on a dans ce secteur quelque chose de très dense, avec une recherche sur l'orientation des fenêtres tout ça pour avoir que des échappées visuelles. Bon l'architecture est critiquable (...) Bon mais il n'y a pas de zone semi-privative, (...) où on se dit que les gens vont s'entendre pour gérer cela, il met son vélo, son pot de fleur, ça va gêner l'autre. Non, on a pas ça dans ces bâtiments, après la cour d'activité elle n'est accessible qu'aux activités, il y a quand même une bonne répartition, donc il n'y a pas de conflit d'usage. On est sur des choses classiques, on a pas de semi-collectif. Les usages sont parfaitement définis, tel que c'est privé ou public (...). » (E4)

Et de fait ces collaborations entre intervenants ont pu être dans les cas observés plus ou moins fructueuses. Certains soulignent en effet la difficulté d'agir sur les locataires dans les logements sociaux et sur le manque d'investissement de ces derniers en faveur de la sensibilisation et l'appropriation des nouvelles techniques écologiques au sein de leur logement.

Les porteurs de projet cristallisent essentiellement leurs attentes en matière de comportements individuels dans l'appropriation, l'usage la pratique des dispositifs, espaces équipements, technologies écologiques conçues dans le cadre des logements et des espaces publics.

Ici encore est évoquée l'importance de la participation des habitants en amont du projet. En effet, les tendances et comportements induits par l'appartenance sociale et les représentations des groupes permet de comprendre les degrés d'appropriation des valeurs durables et d'agir, de proposer des aménagements ou dispositifs adaptés, et/ou remontants de ces pratiques propres à chacun des groupes. **Sans concertation, les acteurs comptent principalement sur des mesures correctives.**

En outre, en terme de ressenti individuel, sur certaines opérations les acteurs ont évoqué un changement d'état d'esprit de la part des habitants (dans le cadre de projet en rénovation urbaine) : le fait d'avoir un logement présentable valoriserait leur identité (constat très similaire aux évaluations menées par l'ANRU).

« L'identité des personnes est consolidée et valorisée à travers le regard positif qu'ils portent sur leur environnement (renouvelé amélioré) et du coup ça permet aux gens d'inviter accueillir et retrouver cette capacité d'accueil de la famille et rencontre. C'est flagrant. Et ça on peut l'attacher à la transformation physique de leur cadre de vie : quand ça marche les gens le décrivent comme ça : « j peux de nouveau inviter des amis. » » (E1)

h. ... pour quel collectif ?

Du reste, si la mise en place de « projets citoyens » ou actions collectives est encore en attente d'une vie locale, certains dispositifs de mutualisation censés créer du collectif, ont été mis en place (qu'on a pu retrouver dans des dossiers de labellisation type buanderie collective etc.).

« C'est un parking qui a un taux de remplissage extraordinaire. Et ça c'est des lieux de frottement. Il y a dans le même parking, des visiteurs, des habitants, des gens qui viennent travailler. » (E4)

Par ailleurs, la question du collectif amène souvent les acteurs interrogés à évoquer le tissu associatif local :

« Ces associations existent déjà, elles ont des adhérents donc elles fonctionnent. Donc ça c'est dans le fait de ressentir un bon ressenti sur le secteur. Il y a le centre social qui va être géré par des associations donc il y a tout un processus préparatoire d'accès aux associations. » (E4).

Pour autant, la connaissance des habitudes et des modes de vie locaux est là encore d'une importance capitale. Comme le souligne une partie des acteurs rencontrés, toutes les pratiques collectives ne semblent pas spontanément adoptées par toutes populations et/ou elles demeurent un impensé, voire une problématique de gestion supplémentaire. En d'autres termes, nous ne partons pas tous à égalité en matière de conscience des impératifs du développement durable.

« Alors il n’y a pas de foncier disponible, en plus c’est une opération où il n’y avait pas de riverains au départ. Parce que finalement, pour initier cela c’est quelque chose qui démarre avant. Et c’est comme ici là on voit pas très bien, le jardin est un jardin dans lequel on ne pénètre pas, c’est purement visuel, on le verra depuis son appartement. Tout ça parce que si on commence, vu le nombre de logement, y aura une telle population, soit on aura un gardien qui devrait faire le gendarme tout le temps, (...) » (E5).

D’où l’importance encore une fois ici soulignée de connaître et comprendre les modes de vie préexistant ou à l’œuvre pour proposer des aménagements adaptés qui convergeront vers des comportements plus durables, « ça marche au niveau du discours après je sais pas si la cohabitation marchera » (TC).

Enfin, les réponses apportées à cette question se retrouvent là encore souvent amalgamées avec celles apportées à la mixité sociale.

i. Mixité sociale ou % de logement sociaux

De fait sur la question de la contribution sociale du projet, **les porteurs de projets ont rabattu spontanément cette contribution sur le % de logements sociaux.** Cependant le sens de notre question se voulait justement suffisamment vaste pour que les porteurs de projets puissent s’abstraire de ce % de logement et s’orientent vers des réponses plus ouvertes cherchant à qualifier les attentes de cette mixité sociale sur la vie de leur quartier.

Après relance, les acteurs interrogés ont fait apparaître des conceptions de la mixité sociale relativement lucides puisqu’ils ont conscience que la proximité spatiale entre différentes catégories de population ne provoque pas de fait l’ascension sociale des catégories paupérisées, ni une convivialité, un vivre ensemble, ou des interactions fortes. Voire même elle peut aggraver certaines situations, notamment dans les cas de rénovation urbaine et opérations de démolition reconstruction.

« Aujourd’hui qu’est-ce qu’il reste, ce qu’il reste des habitants qui étaient là au départ ? Ils sont encore plus fragilisés parce qu’évidemment une partie de leurs voisins sont partis, et il sont à côté des friches et ceux qui sont encore là sont encore plus pauvres » (E2)

En revanche, ils évoquent volontiers l’apport de cette mixité en termes de conscience de l’altérité et de conjugaison de différents modes de vie sur l’espace.

« Ils vont pas forcément se parler mais de prendre l’ascenseur ensemble, on sait que la personne en costume cravate à côté est dans la banque, moi je rentre avec mes courses. Et c’est là que sans échange verbal il y a une manière de voir son quartier, de voir le lieu où on travaille différemment.(...) C’est ça, parce qu’à l’échelle du bâtiment bon on a un pallier, les bailleurs sociaux demandent maximum trois quatre logements sociaux, et puis après y a le hall bon on se rencontre pas, et si on se rencontre on est pressé. C’est pas aux réunions de copropriétés qu’on va développer des relations. Et c’est plus dans des zones de rencontre qu’on va... le fait de fréquenter l’école, le fait qu’il y ait dans ce secteur qu’un seul boulanger. C’est plus dans la mixité fonctionnelle qu’il y a de la mixité sociale, et puis le fait d’appartenir au même quartier. » (E4).

L’approche spatiale de la mixité sociale oscille dans les discours entre une répartition à l’îlot, à l’immeuble, ou au quartier etc., ce qui montre bien que plusieurs réponses peuvent être apportées et qu’elles sont très dépendantes du contexte et du projet politique local.

La mixité intergénérationnelle, en attente d'habitants pour pouvoir être éprouvée, est néanmoins notable dans un cas interrogé, où les habitants de par leur culture très sensible envers les générations précédentes soulignent l'importance de la prise en compte de leurs aînés. Mais là encore, ce sont davantage les modes de vie pré-existants que les dispositifs et/ou aménagements écoquartier qui sont à l'origine de telles observations.

« Non les collectifs ne sont pas attachés à l'écoquartier qui sont attachés à soit à des lieux communautaires soit des lieux de solidarité immédiate face aux difficultés de la vie quotidienne, soit des réseaux de type même classe, même centre social, ... mais y a pas de.... rien ne renvoie à l'écoquartier. C'est l'organisation de territoires et d'humains qui régulent ensemble dans un milieu urbain les différentes fonctions et les besoins sont remplis par puissance publique, privé, les voisins... mais ça ce n'est pas écoquartier... Pour moi il n'y a aucune référence à l'écoquartier dans ces questions » (E1)

j. La mixité fonctionnelle, les dynamiques urbaines comme principal levier des projets

Comme évoqué dans la partie 1, l'écoquartier étant un objet éminemment spatial, et à l'heure actuelle essentiellement encore un « projet d'aménagement », c'est assez naturellement que les espaces publics, collectifs, extérieurs, équipements sont invoqués comme autant de possibilités de rencontres et interactions avec les autres, comme les catalyseurs de la future vie locale (et in fine du vivre ensemble).

Et de fait, s'il est un domaine par excellence que les porteurs de projet convoquent pour parler de vie locale, de vivre ensemble (en termes à la fois d'ambitions et de leviers), ce sont les équipements, la programmation et les espaces publics.

« L'affirmation de l'enjeu majeur de l'éducation à travers la création du pôle Molière et de l'affirmation que c'est dans des lieux de cette nature là, médiathèque, école, équipement public majeur que se trouvent les capacités d'évolution réelles du tissu social et de la transformation de son fonctionnement. » (E1)

« Le parc aussi est un objet de socialisation enfin de vie sociale en tout cas, déjà dans son phasage, comme je vous l'ai dit on l'a réalisé en premier. On a mis beaucoup de chose, et des usages dont l'objectif est de créer du lien entre les nouveaux habitants et les anciens, entre ce nouveau quartier et que ce soit un lieu de rassemblement de toute la ville puisque c'est le seul grand parc à l'échelle de la ville évidemment. » (E4)

Comme dit auparavant, ce n'est pas un résultat étonnant puisque l'écoquartier étant avant tout l'aménagement d'un « quartier », c'est bien en partie par ce biais que les porteurs de projets entendent pouvoir agir sur un vivre ensemble imprégné/à imprégner de valeurs durables.

Pour autant, sans une construction préalable du projet avec les habitants, (et donc la connaissance de leurs attentes), les propositions d'aménagements conçues (en plus des dispositifs de sensibilisations associés) dans le projet vont être les principaux leviers de l'appropriation de valeurs durables. **Les acteurs estiment avoir réunis « les conditions » pour avoir une vie locale de qualité mais pas « garantir ».**

« De toute façon l'objectif de l'urbanisme c'est de mettre les conditions, ça marche pas forcément, mais les bonnes conditions. Après on est des êtres humains, après la vie, ça peut totalement déconner, mais on aura limité, je pense qu'on aura mis les éléments, après la ville elle peut bouger, peut évoluer, enfin voilà elle a une géographie à peu près claire, je pense qu'elle a des formes urbaines et des densités appréciables, après je sais pas si ça va marcher, c'est l'objectif mais on sait pas, faut rester humble. La forme

urbaine n'est pas suffisante, elle met les conditions pour mais elle n'est pas suffisante. » (E2)

Ainsi, les parkings, les espaces verts, les dispositifs technico-écologiques sont invoqués comme autant d'espaces à mêmes de caractériser le vivre ensemble dans leur quartier.

En outre, les espaces publics étant sous la responsabilité publique, la collectivité a davantage de possibilité d'agir dessus. Ainsi, outre les propositions d'aménagements et de programmation, différentes mesures ou actions sont mises en place pour sensibiliser les habitants à l'usage des nouvelles techniques écologiques proposées ou de sensibilisation plus générale à l'impératif écologique.

« On a des jardins partagés, donc 5000 m2 accessibles et ouverts à toute la ville pour que les habitants puissent venir jardiner, se rencontrer et ce qui a un lien avec l'histoire. On a aussi une serre pédagogique dans le parc qui est un lieu comme son nom l'indique pédagogique, où c'est un équipement municipal ouvert à toute la population où on explique comme on fait du jardinage, on fait des activités pour les enfants, les centres de loisir, les écoles autour du jardin, de la nature, de la biodiversité etc. » (E4)

Ainsi à travers les équipements et les aménagements des espaces publics, la mixité s'entend avant tout ici comme offrir la possibilité pour des catégories plus paupérisées, d'accéder à une qualité de vie égale à celle des catégories plus aisées, serait-ce qu'en termes de qualité du bâti. Néanmoins ces propos et conception ne sont apparus qu'au terme de longs échanges avec les acteurs interrogés, cette vision n'étant pas la première spontanément évoquée.

De même la mixité fonctionnelle est souvent entendue comme un levier pour une mixité d'usage, et donc in fine la mixité sociale (mixité fonctionnelle et mixité sociale étant volontiers rapprochées et liées par les personnes interrogées).

k. La question sociale ou l'impasse du périmètre du projet d'aménagement.

En fait, la relégation du « social » dans les écoquartiers pâtit de plusieurs problèmes, dont son héritage avec le développement durable lui-même, fortement associé d'abord au pan écologique. Mais il pâtit également de son essence même. L'écoquartier comme son nom l'indique est un quartier, ou a minima un morceau de ville, un potentiel d'aménagement du territoire, une opération urbaine... il est très souvent, notamment pour les opérations de grande envergure, d'abord spatial.

De fait, la question de la solidarité par exemple, n'a pas de sens dans le cadre du périmètre écoquartier, soit qu'elle est prise en compte par ailleurs à d'autres échelles, et/ou soit que les mécanismes existants n'ont aucun lien avec l'écoquartier.

En effet, les dispositifs et mécanismes de solidarité évoqués par les acteurs sont généralement partagés avec le reste de la commune. **De fait sur cette question en particulier, le périmètre écoquartier, comme nous l'avons évoqué auparavant n'est pas l'échelle d'observation adéquate**, dans la mesure où l'écoquartier ne représente pas un périmètre politique spécifique (sauf dans les cas des quartiers en rénovation urbaine financés en partie par l'ANRU).

« Le collectif vient se heurter à des enjeux de la société et le rapport de chacun avec la société, c'est toute la question de l'intime, l'individualisation, de l'individuation et le glissement se fait de manière très rapide. Mais c'est pas l'écoquartier. L'écoquartier produit pas de dimension collective... peut être que l'écoquartier peut

être favorable à la mise en place de politiques publique plus volontaristes qui iraient vers ça. Mais c'est pas donné par l'écoquartier. C'est donné par.... Ça serait un « supplément gratuit » par ailleurs au menu écoquartier. » (E1)

La solidarité ou le lien social peut ainsi être pris sous l'angle de la coopération entre territoires, de la bonne inscription et cohérence spatiale dans le reste du territoire et offre la possibilité également aux autres territoires de jouir des aménités proposées par les écoquartiers.

I. Le vivre ensemble entre recherche de spécificité et « homogénéité »

La question de l'apport de l'écoquartier au reste de la ville, a permis de soulever une double ambition à première vue contradictoire : celle d'être à la fois un espace différent (plus « durable ») tout en étant parfaitement intégré dans la ville socialement et urbainement.

De fait les principales attentes des apports potentiels de l'écoquartier, ne relèvent pas forcément du vivre ensemble ou de la vie locale propres à son périmètre, mais bien plus de l'opportunité de proposer des modes de faire la ville et vivre en ville plus durables et contribuer ainsi à la réduction de l'impact écologique des villes.

Néanmoins pour remplir des performances écologiques attendues, l'adhésion des habitants et de leurs comportements sont indispensables. D'où la question, comme évoqué en introduction, du statut de l'écoquartier et in fine des habitants dans le reste de la ville.

Si l'EQ ne doit pas se distinguer des autres quartiers de la ville, respectant l'identité territoriale, il doit néanmoins permettre de lui donner une nouvelle valeur partagée globalement par le reste des espaces et des habitants, au risque d'être une enclave écologique.

Ainsi, les projets étudiés insistent sur le partage avec d'autres quartiers ou ville d'équipements espaces publics, et/ou dispositifs de sensibilisation : un grand parc urbain, des équipements scolaires ou culturels et sportifs, un grand espace public, des jardins partagés etc.

CONCLUSION

a. L'évaluation sociale des écoquartiers

Dans ce sens évaluer aujourd'hui le « social » dans les écoquartiers revient :

- à évaluer la puissance transformatrice (ou la résistance) du social sur l'espace, un modèle d'aménagement et d'urbanisme engagé (durable) ;
- de révéler les motifs d'adhésion (ou rejet) des valeurs du développement durable (grâce à l'écoquartier, ou engagement préexistant) ;
- cerner les leviers d'adhésion ;
- observer la traduction de cette appropriation des valeurs du développement durable en termes de pratiques et de vie sociale locale, de l'identité qui en émane ;
- ou a minima, comprendre les liens, affects, comportements, représentations qui travaillent le corps social par l'épreuve de la pratique de son espace et leurs transformations réciproques par leurs contacts répétés (des individus et des aménagements).

Il existe par ailleurs des cas, des signaux faibles, où à travers une participation active des habitants (et/ou a minima le souci de prise en compte de leurs modes de vie), on assiste à une articulation singulière entre la technique et la pratique, entre les modèles d'aménagement et les modes de vie, entre le spatial et le social très en amont du projet. Ceci permet de révéler des modèles d'aménagements différents, partagés et dans lesquels les liens social/spatial sont de fait ténus, du fait d'un fort attachement territorial, d'une forte implication habitante, d'une singulière conscience de l'habiter écologique des individus.

In fine, les écoquartiers peuvent a minima proposer (dans le cas de modèles descendants, les plus nombreux) des types de comportements et de pratiques à travers les aménagements conçus : formes urbaines, programmation, une attention portée à l'écologie, une plus ou moins forte mixité sociale, des modèles de solidarités, etc.

Ces pratiques pourront engendrer des types de relations sociales(de l'indifférence à la convivialité en passant par les conflits, la cohabitation, la cordialité, la civilité etc.) et donc dessiner un certain type de vivre ensemble, une mosaïque bien plus riche et complexe que la figure de l'homme durable qui émergeait des 24h de la vie d'un habitant dans l'écoquartier en 2020. Et cette multiplicité de relations sociales, de pratiques et d'interactions pourra en retour impacter les aménagements.

b. Vers une approche nuancée du rapport social/spatial pour l'évaluation

Supputer qu'un aménagement urbain détermine les représentations, modes d'habiter et des modalités d'interactions entre individus reste une hypothèse que l'on peine encore à affirmer sur le temps court de la vie des écoquartiers.

Les individus qui composent les quartiers font peu ou prou partie de groupes sociaux ne partageant pas forcément des relations sociales ténues, mais a minima des types de

pratiques individuelles, des représentations, des modes de vie et d'habiter plus ou moins intensément partagés. Pratiquer un même lieu, consommer aux mêmes endroits (voire adopter les mêmes modes de consommation), jouir du même espace vert etc., engendre-t-il « automatiquement » des relations sociales ou sociabilités intenses ? Si non, quelle en est la genèse ?

En d'autres termes, sans que le (éco)quartier soit le seul élément déterminant de la nature et de la composition des représentations d'un groupe, il n'en demeure pas moins qu'il les supporte et qu'il dessine des périmètres dans le cadre desquels différentes catégories d'individus se regroupent et partagent, ne serait-ce que par le lieu, des pratiques, qui elles mêmes modèlent en retour ce support (type de commerce, ambiance, ...).

Ainsi, il apparaît impossible d'attribuer aux seuls aménagements et agencements spatiaux, la nature et l'intensité des relations sociales qui peuvent s'y tisser (en son sein ou ailleurs, par des occupants d'un logement ou usagers). Il propose, il suggère. Aux individus de s'en saisir ou de s'en détourner. **C'est là, dans la distance entre ce qui était prévu et ce qui est advenu (par les pratiques répétées et/ou représentations des habitants) de l'aménagement, que se joue la vie sociale. Donc, d'autres facteurs entrent en jeu** qu'il s'agit de révéler par une méthode d'évaluation appropriée.

Les individus sont peu ou prou toujours dans une posture (inter)active avec le milieu dans lequel ils évoluent, adoptant, détournant, revisitant, s'appropriant, contrant les modèles qui leurs étaient livrés. Les relations sociales que l'on peut observer sur un quartier sont le fruit d'une multitude de paramètres, une alchimie aux dosages et ingrédients sans cesse revisités où il n'existe pas de science exacte reproductible et standardisable.

De fait, il n'est pas étonnant qu'écoquartier dans les discours et premiers temps de vie, réponde à ce qu'il a de plus « reproductible », à des valeurs consensuelles et généralistes. La protection de l'environnement, la réduction des consommations d'énergie, la lutte contre la fracture sociale, la mixité sociale, etc. se hissent au rang de ces valeurs qui pourtant dans leur mise en application, dans leurs principes revêtent des formes très diverses selon les contextes locaux.

c. Les valeurs sociétales du développement durable encore en construction

Ce que nous amène à penser ce travail sur l'évaluation « sociale » des écoquartiers, à travers les ambitions de mixité, de solidarité, d'intimité et convivialité, c'est que **les valeurs de références existent, elles sont encore dans la pratique, en devenir. La spécificité « sociale » des écoquartiers n'est pas en fait recherchée par les acteurs de manière spécifique, si ce n'est en termes de respect des dispositifs techniques et spatiaux pour garantir la performance écologique et une vie de quartier pacifiée**, le social se jouant à d'autres échelles plus poreuses, plus imbriquées, que celles strictes de l'écoquartier, de manière plus égalitaire avec les autres administrés.

Ce constat permet de dire que a minima sur le plan social, les acteurs interrogés se sont départis du modèle d'écoquartier comme une « enclave à bobo » et de la logique « de ségrégation sociale », qu'il entraîne, modèle qui avait pu être vivement critiqué dans de nombreux cas de quartiers durables en Europe.

Il a ainsi été souligné à plusieurs reprises que les aspects sociaux à dimensions solidaire ou conviviale que nous cherchons à évaluer dans le cadre de la commande, ne sont pas du seul

fait de l'écoquartier. Ou en tout cas l'écoquartier n'est pas l'outil spontanément évoqué pour mener une construction politique et sociale spécifique.

Le pan social est en effet largement supporté et mis en place par la collectivité et les services publics en général, et non pas spécifiquement sur un périmètre par les porteurs de projets. **Le périmètre écoquartier est considéré à ce titre, comme un espace d'actions urbaines, et non d'actions solidaires spécifiques sauf en matière d'adoption de comportements durables.**

C'est en effet au niveau de la politique et de la gestion de la collectivité que l'influence sur la solidarité en particulier et la mixité sociale (et donc la composition sociale) se jouent (et en plus à des multiples échelles et divers acteurs/institutions). Dans ce cadre l'écoquartier n'est pas doté d'instances politiques propres qui lui « permettrait » d'avoir une « singularité socio-spatiale » significative.

Ainsi, néanmoins, si à propos des politiques sociales les personnes interrogées ne distinguent pas les mesures en direction des habitants des écoquartiers (de celles en direction des autres habitants), sur le plan des comportements et des pratiques, en revanche les actions des porteurs de projet sont en partie plus enclines à distinguer (a minima attendre une distinction) entre les habitants de l'écoquartier et les autres. Les acteurs sont en attentes de mode de vie sensiblement plus respectueux de l'environnement. En effet, les normes environnementales « obligent » ou « invitent » selon les cas, les habitants à adopter d'autres habitudes. Les pratiques liées aux consommations d'énergie, aux modes de déplacements, à l'éducation peuvent tendre vers des comportements «écologiquement durables», principal résultat en matière de vivre ensemble, de fonctionnement social attendu par les porteurs de projets.

L'impulsion de ces changements (pour l'heure en attente de vie locale pour être mis à l'épreuve) est souvent le fruit :

- soit spontanément d'habitants déjà « militants »,
- soit d'un accompagnement spécifique de la part des collectivités, bailleurs ou promoteurs envers les usagers des bâtiments et espaces publics (pour que les performances attendues écologiquement soient remplies).

D'où le scepticisme parfois rencontré de la part des acteurs quant à l'objet de notre évaluation : comment évaluer l'appropriation des valeurs du développement durable dans toutes ses dimensions (pas seulement écologiques) sur un espace dont on ne conçoit pas a priori une spécificité sociale intrinsèque, si ce n'est justement cette dimension écologique. Les frontières de l'écoquartier ne sont pas toujours socialement remarquables (et c'est d'ailleurs une ambition véhiculée par le label). Il y a dans l'écoquartier autant de diversité sociale, de contradictions, de modes d'habiter que dans n'importe quel autre quartier. **Et l'écoquartier est vu essentiellement comme une plus-value écologique, certes importante mais pas déterminante dans les relations sociales et les valeurs sociales.**

DEUXIEME CAHIER : LA METHODE D'EVALUATION

- 1. Proposition d'une grille évaluative revisitée**
- 2. Proposition d'un protocole méthodologique à destination des collectivités**

1. Proposition d'une grille évaluative revisitée

Le travail réalisé par le CSTB sur les types d'indicateurs existant pour l'évaluation de la ville durable montre que la dimension sociale peine à trouver sa place en dehors d'un indicateur global de satisfaction et perception des habitants qui considère de fait ces derniers en bout de course, moins comme contributeurs (par leurs représentations, modes de vie) du projet et bien plus comme des consommateurs de l'espace livré.

Ainsi la vision statistique demeure centrale dans les évaluations recensées, notamment pour la mixité dont les indicateurs comme le précise le rapport « ne préjugent rien des interactions sociales dans le quartier. La mixité sociale statistique constitue une condition favorable mais pas nécessaire ». **En fait aucun indicateur compréhensif n'est recensé, ceux qui existent permettent de dresser des constats sur les objectifs et mesures prises par les collectivités pour agir sur le social**, c'est à dire réduire les inégalités sociales, assurer l'accès au logement, la santé et à l'éducation etc. assurer un cadre. **Mais ils ne disent rien de la réalité du corps social**, de sa pluralité, de ses modes de vie, de ses représentations, de ses usages, de ses pratiques, de ses habitudes, de ses manière de s'approprier les espaces, d'en faire des lieux de vie etc. Et encore moins sur l'écart entre les ambitions visées et la vie du quartier, ni les facteurs explicatifs.

En fait, les indicateurs existants ne permettent pas de comprendre les interactions entre les objectifs et les résultats, entre le spatial et le social, entre ce qui est mis en place et la façon dont ça vit, dont ça fonctionne ou non. **La prise en compte des dysfonctionnements et des conflits, des résultats non attendus, des ambitions non advenues en terme de vie de quartier sont des indicateurs permettant de comprendre le fonctionnement social et donc la vie de quartier, le « vivre ensemble »**. Celui-ci n'ayant pas d'existence propre, de définition simple, il prend des formes différentes que seule une méthode complète d'immersion sur le terrain peut permettre de cerner.

L'objectif de l'évaluation du « vivre ensemble » est de permettre une exploration de ce qui semble a priori encore en devenir et encore inconnu au moment de la démarche de conception du projet : la façon dont cela vit, les façons dont les habitants et usagers interagissent avec les aménagements, avec ce milieu de l'écoquartier etc.

D'où la nécessité de développer des indicateurs qualitatifs et des méthodes d'enquête pour y répondre : comprendre les raisons des dysfonctionnements, comprendre les appropriations diverses, identifier les points d'ajustement possibles, ...

a. La fabrique sociale et politique du vivre ensemble

Question évaluative : Comment situez-vous ce projet par rapport au reste de la ville ?

Critères	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Propre à la collectivité		
1. Nouveaux modes de faire (professionnels).	- Nombre et nature des associations présentes et impliquées dans le projet. - Profil des participants aux dispositifs participatifs.	- Décrire les objectifs et la nature des dispositifs mis en œuvre pour favoriser une démarche collaborative (entre toutes les parties prenantes) de la conception à la gestion du quartier. - Apports et limites (bilan) de la démarche collaborative mise en œuvre dans les décisions d'aménagement.
2. Pérennisation et généralisation des modes de faire.		- Reproduction de la démarche collaborative ou de certains dispositifs innovants sur d'autres projets.
Propre au quartier		
4. Traduction locale des valeurs du développement durable dans le projet.		- Qualifiez les valeurs défendues par le projet.
3. Projet politique et social		- Qualifier les ambitions recherchées en termes de vie de quartier dans la conception du projet.
4. Diversité sociale	- Composition socio-économique et démographique du quartier, de la ville, du grand territoire. - Profils des habitants et usagers (si possible) déjà présents et attendus.	
5. Visée transformatrice pour des modes de vie durables		- Expliciter le choix des dispositifs mis en œuvre et leurs objectifs (ex : dispositifs techniques, réunions, ateliers, expositions, débats, formations, ...). - Apports et limites (bilan) de ces choix dans la vie du quartier, en termes d'appropriation et de performance.

b. Solidarités et responsabilité publique

Critères	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Question évaluative stratégie : Quels ont été vos objectifs en termes de solidarités en direction des populations fragiles et des autres territoires ?		
1. Identification des « publics (ou territoires) fragiles » dans le quartier (et à ses marges) et de leurs besoins	<ul style="list-style-type: none"> - Part des revenus non imposables, des ménages seuls avec enfants, individus en surendettement, chômeurs de longue durée, jeunes sans diplôme, chiffre de la délinquance, personnes âgées isolées, ... - Représentation cartographique si possible de ces données sur le périmètre EQ et alentours. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualifier les besoins et attentes des « publics fragiles ». - Identifier les personnes ou institutions publiques ayant la volonté de répondre à ces besoins en termes d'actions sociale et solidaire.
Question évaluative processus et leviers d'action : quels sont les moyens mis en œuvre, quels sont les systèmes de solidarité ou d'entraide créés, par qui et au bénéfice de qui ?		
2. Réduction de la précarité sociale et économique		<ul style="list-style-type: none"> - Renseigner les actions solidaires mises en œuvre, leurs acteurs, et les profils des bénéficiaires. - Renseigner l'existence de réseaux d'entraide spontanés ou associatifs.
3. Réduction de la précarité énergétique		<ul style="list-style-type: none"> - Renseigner les dispositifs spécifiques d'accompagnement pour la réduction de la consommation d'énergie selon les publics.
Question évaluative résultats et effets : Quels sont les résultats ou effets obtenus / observés, qu'ils aient été conformes / contraires, inattendus / espérés mais non advenus, positifs / négatifs, « en cours de construction » par rapport aux attentes stratégiques énoncées ?		
4. Adéquation des actions aux besoins identifiés : effets sur le lien social, la vie locale et les modes de vie des habitants.		<ul style="list-style-type: none"> - Qualifier les résultats des actions mises en œuvre en vue de réduire la précarité sociale, économique et énergétique à partir des résultats d'une enquête locale (cf. Outils)

c. Diversité sociale et altérité

Critères	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Question évaluative stratégie : À quelle(s) population(s) souhaitez-vous que l'écoquartier s'adresse et avec quelles attentes ?		
1. Identification des publics attendus et de besoins en terme de logement		- Qualifier les besoins en termes de logement par rapport au contexte territorial (parc existant et population attendue).
Question évaluative processus et leviers d'action : Dans quelle mesure les actions et moyens mis en œuvre prennent-ils en compte les différentes populations et modes de vie ?		
2. Accessibilité au logement		- Mode de commercialisation des logements. - Spatialisation des typologies de logement. - Présence de sous-quartiers sociologiquement spécifiques. - Qualité architecturale des différentes typologies.
3. Accessibilité aux différentes aménités	- Dispositifs spécifiques d'accessibilité sociale.	- Profils des publics attendus. - Apports attendus en terme de vie locale.
4. Altérité		- Renseigner les actions et leurs acteurs, propres à créer du lien entre différents publics ou en faveur de publics spécifiques.
5. Niveau d'engagement ou de concernement des populations entrantes en termes de développement durable		- Expliciter les modes de communication et d'information à l'arrivée des habitants. - Enquête sur les choix résidentiels.
Question évaluative résultats et effets : Quels sont les résultats ou effets obtenus / observés, qu'ils aient été conformes / contraires, inattendus / espérés mais non advenus, positifs / négatifs, « en cours de construction » par rapport aux attentes stratégiques énoncées ?		
6. Adéquation des actions aux besoins identifiés : effets	- Taux de fréquentation (des équipements, espaces	- Qualifier les résultats des actions mises en œuvre

sur le lien social, la vie locale et les modes de vie des habitants	publics, ...). - Taux d'évitement scolaire.	à partir des résultats d'une enquête locale (cf. Outils). <i>Ex : géographie et nature des réseaux de sociabilité ; qualification des ambiances locales ; qualification de la « mixité » ; types d'appropriation des espaces...</i>
---------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

d. De l'intimité au collectif

Critères	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Question évaluative stratégie : Quels ont été vos objectifs pour préserver l'intimité des habitants et permettre par ailleurs l'instauration de pratiques collectives ?		
1. Modes de vie individuels et collectifs visés		- Renseigner les échelles de référence et dispositifs particuliers pour penser l'intimité (logement, espaces intermédiaires, espace public). - Qualifier les types de pratiques individuelles éco-responsables attendues.
Question évaluative processus et leviers d'action : Dans quelle mesure les actions et moyens mis en œuvre permettent-ils de préserver l'intimité et l'instauration de pratiques collectives ?		
2. Préservation de l'intimité		- Identifier les espaces et dispositifs permettant une libre appropriation par les usagers (ex : friches, jardins, espaces mutualisés, espaces publics, espaces intermédiaires, ...)
3. Conditions favorables aux pratiques collectives		- Renseigner la nature et la part des équipements, services, espaces mutualisés. - Identifier les aménagements dédiés à des pratiques collectives sur l'espace public. - Renseigner les types d'animations locales à mêmes de favoriser des pratiques collectives. - modes de gestion des espaces collectifs - flexibilité des usages sur l'espace / modulation de

		l'espace - Expliquer les actions en faveur d'un soutien et d'un accompagnement des initiatives habitantes et associatives.
<u>Question évaluative résultats et effets</u> : Quels sont les résultats ou effets obtenus / observés, qu'ils aient été conformes / contraires, inattendus / espérés mais non advenus, positifs / négatifs, « en cours de construction» par rapport aux attentes stratégiques énoncées ?		
4. Adéquation des actions aux besoins identifiés : effets sur le lien social, la vie locale et les modes de vie des habitants		- Qualifier les résultats des actions mises en œuvre à partir des résultats d'une enquête locale (cf. Outils) <i>ex : impact des dispositifs écologiques dans la sphère intime, le bien-être et le confort individuel ; Appropriation des espaces de pratiques collectives ; la capacité du quartier à véhiculer les valeurs du développement durable ; degré et mode d'adhésion à ces valeurs ; construction d'un collectif ; nature du collectif...</i>

2. Proposition d'un protocole méthodologique à destination des collectivités

ETAPE 1 : constituer une base de données « sociales » du territoire et dresser les premières hypothèses

Avant de réaliser le travail de terrain à même d'interroger le fonctionnement social du quartier, il est important de replacer le contexte social de l'écoquartier, et particulièrement le profil sociologique des habitants (et usagers si possible) attendus et arrivés.

C'est à partir de ces profils que les collectivités pourront ensuite expliquer les résultats de l'évaluation sociale. En effet, les faits sociaux, **la sociologie décrit de grandes tendances qui s'expliquent par des variables plus ou moins déterminantes**. On « teste » donc à partir d'un matériau brut (données quantitatives, qualitatives issues d'enquêtes, observations, questionnaires, entretiens, etc.) les corrélations potentielles entre un résultat et des variables explicatives (qui pourraient venir expliquer le résultat). Le genre, l'âge, l'appartenance à une CSP, etc. sont de potentiels éléments qui vont pouvoir venir expliquer les réponses des données brutes et venir potentiellement éclairer les différents résultats et données. D'autres variables explicatives plus complexes pourront venir éclairer les résultats obtenus. Car il ne s'agit pas uniquement de constater un résultat (**en l'occurrence ici qualifier la vie sociale locale les modes de vie et types d'interrelations sociales**) mais également dans une visée performatrice de l'évaluation de comprendre quels sont les facteurs déterminants qui ont conduit à ce résultat, cerner les leviers afin de pouvoir peu ou prou agir dessus.

À noter que toutes les données qualitatives ou sociales, autres que celles issues du travail d'enquête ici préconisé, à la disposition de la collectivité pourront ici efficacement venir compléter les hypothèses : par exemple le nombre et la vocation des associations locales, les bilans de la concertation, de conseil de quartier ou autre démarche de démocratie locale, l'origine géographique des habitants, les raisons d'emménagement, nombre de plaintes ou main courantes liées au voisinage, fréquentation des équipements publics, taux de scolarisation...

En d'autres termes, toutes les informations disponibles ayant trait à la vie sociale doivent dans ce premier temps être réunies et constituer une base de donnée à même de dresser de premières hypothèses de travail et nourrir ensuite l'analyse du fonctionnement social du quartier.

À noter qu'au-delà de l'évaluation de l'écoquartier, à travers ce travail les collectivités participeraient activement à la production de connaissances sur les comportements sociaux-spatiaux.

Où trouver les données ?

- Si le quartier est suffisamment vaste et « ancien », ces données peuvent être disponibles sur l'INSEE (à l'Iris), mais les périmètres ne correspondent pas toujours. Dans les autres cas, un rapprochement auprès des promoteurs et bailleurs est à envisager pour les obtenir (et en les rendant anonymes).
- La collectivité possède par ailleurs un nombre important de données sur le fonctionnement social en interne qu'il s'agira là de réunir auprès des différents services concernés et de trier en fonction de leur intérêt et de leur pertinence pour renseigner les questions de l'évaluation.

Qu'en faire ?

Ces résultats permettront de dégager certaines hypothèses (au regard des tendances actuelles d'ores et déjà travaillées par des chercheurs, ce qui suppose un certain travail bibliographique en amont). Il est donc important d'être accompagné par des personnes compétentes (en interne ou services déconcentrés de l'Etat) pour constituer les premières hypothèses.

=> Cette étape permet ainsi d'obtenir une première perception sociale du territoire, qu'il s'agira au regard des résultats des phases suivantes de corroborer, infirmer, nuancer et d'expliquer l'origine à travers divers facteurs comme la spécificité locale, une gouvernance singulière (implication citoyenne), aménagement, etc. Ces facteurs seront délivrés en tout état de cause dans le matériau de référence (entretiens, observation, questionnaires....) qu'il s'agira d'analyser.

Dans un deuxième temps, plus pragmatique, ces données serviront de base à la constitution d'un échantillon représentatif pour les enquêtes locales qui suivront.

Exemple de types de données à recueillir pour renseigner cette première étape.

Cette liste est non exhaustive, selon les contextes locaux d'autres items pourraient s'y inscrire, d'autres disparaître.

De manière plus générale, pour tous les autres engagements évalués dégager la part relative à l'appropriation habitante de la thématique traitée (sur les mobilités la gouvernance, les risques, etc.).

- **Profils des habitants (genre, âge, catégorie socio-professionnelle,)** : permettra de dresser les premières hypothèses pour l'analyse et l'échantillonnage pour les enquêtes.
- **Activités présentes sur le territoire (type de « travailleurs » du quartier)** : permettra de compléter les précédentes hypothèses et échantillons avec des données sur les travailleurs du quartier.
- **Origine géographique et raisons d'emménagement** : permettront de compléter le profil des habitants et nourrir les hypothèses de travail. Les raisons d'emménagement particulièrement seront des variables importantes à recueillir pour saisir le degré de concernement aux valeurs du développement durable des habitants (avant même leur arrivée dans l'écoquartier), et comment ce rapport à l'environnement joue sur les relations sociales tissées dans le quartier. Les réponses à ces variables viendront nourrir les analyses sur l'ensemble des questions évaluatives : elles sont considérées, comme les données socio-économiques et démographiques, comme des variables explicatives.

Ces deux questions devront apparaître lors des enquêtes si aucune donnée n'est disponible par ailleurs. Elles peuvent également se décliner pour les entreprises présentes sur le territoire.

- **Associations (nombre et nature)** : permettra de renseigner la question évaluative sur la construction sociale et politique du vivre ensemble (gouvernance et le poids du collectif dans les choix et décisions relatifs au quartier) ; la question sur l'intimité et le collectif (nature et poids des associations, capacité à fédérer autour d'un projet) ; les questions sur l'entraide et la solidarité (réseaux d'entre-aide) ; les questions sur la diversité sociale et l'alterité (dans les interactions entre différentes catégories de population et la capacité à répondre aux besoins de tous) ; les questions sur la mixité fonctionnelle (dans l'utilisation par des associations des aménagements ou équipements publics, par qui et pourquoi) ; et plus généralement renseigner les rapports qu'entretiennent les individus à leur environnement (liste non exhaustive à compléter par la collectivité).

- **Démocratie locale (bilans de concertations)** : permettra de renseigner les questions évaluatives portant sur la construction sociale et politique du vivre ensemble (en estimant la nature et le poids des propositions des habitants dans la constitution du projet) ; la diversité sociale (en estimant l'expression et la prise en compte des besoins des différentes catégories sociales attendues sur le quartier) ; la mixité fonctionnelle (en relatant les demandes d'aménagements spécifiques des habitants et leurs justifications) ; et plus généralement la nature et la place qu'a pu prendre l'environnement dans les propos tenus.

- **Fréquentation des équipements publics** : permettra de renseigner les questions évaluatives portant sur la diversité sociale (quels publics, quelles interactions, l'adéquation entre l'offre d'équipement et la composition sociale du quartier, quelle appropriation) ; la solidarité (actions en faveur des plus démunis) ; la mixité fonctionnelle (notamment sur les liens avec les autres territoires).

- **Mains courantes, infractions, et autres déviances** : permettront de renseigner les questions évaluatives sur la mixité fonctionnelle (les modes d'appropriation des aménagements du quartier) ; sur la diversité sociale (les aménagements sont-ils en adéquation avec les attentes de la population du quartier) ; sur l'intimité et le collectif (conflits de voisinage, VE « tendu », mise à mal de l'intimité...).

- **La scolarisation** : permettra de renseigner les questions évaluatives sur la diversité sociale (CSP des parents, taux d'évitement de la carte scolaire) ; sur l'intimité et le collectif (projets d'écoles ou TAP ou en dehors, garde d'enfant, pédibus etc., impliquant les habitants) ; sur la mixité fonctionnelle (origine géographique des écoliers) ; sur la solidarité (potentielles mesures à destination des enfants en difficulté).

- **Les consommations d'énergie** : bien que cette dimension soit traitée en tant que telle dans les engagements 17 – 18 – 19 de l'évaluation des écoquartiers, le rapport aux consommations d'énergie des habitants peut se révéler une donnée intéressante pour les questions évaluatives sur la diversité sociale (les dispositifs d'économie d'énergie mis en place sont-ils bien appropriés par l'ensemble des populations présentes et répondent-ils à leurs besoins) ; sur l'intimité et le collectif (quel impact ces dispositifs ont dans la sphère intime sur le bien être et le confort individuel ; quelle appropriation des dispositifs « collectifs » (buanderie, etc.) ; sur la solidarité (mise en place de dispositifs spécifiques pour lutter contre la précarité énergétique) ; sur la mixité fonctionnelle (quelle appropriation des aménagements mutualisés) ; sur la construction sociale et politique du VE (la place et l'appropriation habitantes des dispositifs écologiques dans la constitution du quartier et leurs impacts sur le fonctionnement social du quartier).

- ... (d'autres données propres au contexte local pourront être mobilisées par les collectivités).

Chacune de ces données devra ensuite selon sa nature, être répartie dans les différentes thématiques de l'engagement 7, pour rappel :

- « construction sociale et politique du vivre ensemble »,
- « diversité sociale et altérité »,
- « solidarités et responsabilité publique »,
- « mixités fonctionnelles et dynamiques urbaines »,
- « intimité et collectif ».

Ces données feront office d'indicateurs dans la mesure où elles donneront une mesure, une valeur quantitative propre à répondre à la question évaluative de chaque thématique.

Nota bene : S'il est important dans un premier temps de ne pas limiter les données, une fois l'ensemble de ces dernières réparties dans les thématiques, il s'agira de faire le tri et de les hiérarchiser. Certaines pourront être écartées car jugées non pertinentes ou redondantes dans d'autres thématiques, d'autres pourront avoir un rôle uniquement secondaire, d'autres encore devront se voir complétées par les enquêtes de terrain pour donner toute la mesure de leur signification quant à la question évaluative posée.

Les données recueillies à l'issue de cette étape devraient dans leur grande majorité être davantage de l'ordre quantitatives, c'est-à-dire de données chiffrées, mesures, ordres de grandeur. Ces données constituent un pan important de l'évaluation, et permettront d'apporter certaines des réponses attendues par les questions évaluatives. Néanmoins, la complexité et la richesse de cette évaluation du fonctionnement social de l'écoquartier ne saurait se suffire de ces seules données quantitatives. **Elles doivent être nourries, explicitées, analysées au regard de données plus qualitatives, soit des données non chiffrées à même de renseigner les collectivités sur la nature des représentations du quartier, des liens sociaux qui s'y tissent, du fonctionnement social de l'espace** (ressentis et qualification du quartier, géographie et nature des réseaux de sociabilités, fréquentation des espaces du quartier, activités sur le quartier, définition d'ambiances locales, ...) . En outre sur la base de ce second matériau recueilli, qualitatif, à travers divers outils (cf. ci-après) de nouvelles données quantitatives pourront être élaborées (taux de satisfaction des habitants, taux de fréquentation des espaces publics, ...).

ETAPE 2 : l'épreuve du terrain

1. Outils principaux

a. Entretiens sociologiques

Il est primordial que les collectivités consacrent un temps de l'évaluation à la tenue d'entretiens sociologiques semi-directifs, outils incontournables pour l'évaluation du fonctionnement social sur un espace-temps donné.

Principe

Les entretiens chez l'habitant permettent de révéler leurs représentations et leurs ressentis de manière très fine. Le mode de passation semi-directif invite justement les personnes interrogées à expliciter, qualifier, détailler leurs habitudes, leurs pratiques et usages de

l'espace, leurs réseaux de sociabilités, leurs relations de voisinage, leur intimité urbaine, leur degré de satisfaction et d'appropriation de l'espace, en un mot ce qu'ils vivent et projettent sur leur territoire.

L'intérêt de l'enquête est en outre, de pouvoir toucher les habitants dans un cadre rassurant (les entretiens se déroulent au domicile des enquêtés) et surtout une diversité de profils qui ne peuvent pas s'impliquer par ailleurs.

C'est un outil éminemment qualitatif, très riche et complet. C'est la matière première de l'évaluation sociale sans laquelle aucun résultat tangible ne saurait réellement émerger.

Mise en place

La constitution du protocole d'enquête est un élément déterminant pour l'analyse des résultats. Elle devra se faire avec l'appui de personnes compétentes (en interne ou auprès des services déconcentrés de l'Etat).

Les premières hypothèses dégagées dans l'étape 1 devraient venir guider et affiner la grille de question à élaborer pour les entretiens semi-directifs. **La grille d'enquête devra décliner toute une série de questions ouvertes aux enquêtés, à mêmes de renseigner la question de résultat propre à chacune des thématiques.** L'analyse des réponses apportées permettra ensuite d'évaluer les représentations et ressentis locaux, et qualifier in fine le « vivre ensemble » dans l'écoquartier.

Chaque territoire étant singulier, chacune des thématiques sera traitée selon un contexte spécifique, **il est donc difficile de proposer une grille standardisable.** Néanmoins l'ensemble des thématiques propres à l'engagement devront être interrogées quel que soit le cas de figure.

Généralement on s'accorde à dire qu'il est nécessaire d'enquêter 10% du nombre total d'habitant pour que l'enquête soit représentative. Néanmoins, sans prétendre à l'exhaustivité ni à la recherche, les collectivités pourront tabler sur un taux moins important, tant que la composition socio-économique et démographique est respectée.

Les entretiens sont déterminants dans le champ de l'évaluation de l'engagement 7 car ils permettent d'expliquer les tendances dégagées par le recueil préliminaire des données quantitatives et doter l'évaluation du vivre ensemble de ressentis, représentations, perceptions, vécus,... d'habitants et donc coller au plus près de la réalité sociale locale.

En outre les entretiens peuvent comporter un volet cartographique en proposant aux enquêtés d'élaborer une carte mentale de leur espace de vie (cf ci-après).

Analyse

Pour l'analyse en tant que telle, là encore des personnes compétentes, sociologues de préférence (en interne ou service déconcentrés de l'Etat) devront être sollicitées pour mettre à jour ce que les habitants de la commune projettent, conçoivent, vivent dans leur quartier ; déterminer le type de réseau relationnel et de sociabilité à l'œuvre sur l'écoquartier, et en comprendre les caractéristiques, l'origine – et notamment si ces rapports (avec l'environnement, avec l'altérité) préexistaient (sur le territoire ou dans les modes de vie des habitants) ou s'ils incombent à l'EQ (et quoi spécifiquement dans l'EQ) .

Les analyses devront délivrer des grandes tendances sociales à l'œuvre sur l'EQ avec des variables explicatives.

De même, au regard des objectifs attendus sur la commune, certains dispositifs ou aménagements pourront avoir rempli leurs objectifs ou non, d'autres inattendus pourraient

émerger, qu'il s'agira particulièrement de souligner dans le cadre de l'analyse par la collectivité (comparaison de la question 1 (objectif/ambition), 2 (moyens mis en œuvre) et 3 (résultat)).

Exemple de grille

Nous soumettons à titre d'exemple une grille d'entretien retraçant quelques questions, selon nous incontournables, (mais qui pourront être formulées autrement). D'autres questions pourront être ajoutées par la collectivité selon les hypothèses formulées dans l'étape 1 et la volonté de la commune.

Nous proposons également à titre indicatif un aiguillage méthodologique pour le traitement des réponses apportées.

Grille entretien indicative

REPRESENTATIONS GENERALES DU QUARTIER

Cette première partie introduit l'entretien avec des questions générales qui permettent de dresser un portrait des ressentis généraux des individus sur le quartier et de qualifier leurs représentations.

Les réponses apportées dans cette partie permettent également d'apporter certaines « variables explicatives » à mêmes d'interpréter les grandes tendances qui seront relevées dans le quartier.

1. Depuis quand vous habitez le quartier ? Et où habitez vous avant ?

> informe sur l'origine géographique (si la donnée n'a pas pu être obtenue par ailleurs) qui peut se révéler dans certains cas comme une variable explicative de type de comportements et/ou de ressentis sur le territoire.

2. Quelles sont les principales raisons qui vous ont amené à déménager ici ?

> informe sur les motivations de l'enquêté : ici il est important de relever si l'argument « Eco-quartier » a été structurant dans leur choix.

3. Si l'écoquartier n'est pas cité, relancer : Saviez-vous que vous habitez un écoquartier ?

> informe sur le degré de connaissance des habitants et in fine encore sur l'importance de l'« éco » quartier.

4. Pouvez-vous me donner 3 mots pour qualifier ce quartier ?

> informe sur les perceptions et ressentis sur l'écoquartier.

4. Avez-vous déjà entendu parler du Développement Durable ? Qu'est ce que cela représente pour vous (comment le qualifieriez-vous ?)

> informe sur la sensibilité et réceptivité de l'individu aux valeurs du développement durable. L'enquêteur devra relever quelle place l'interrogé donne à la dimension « sociale » du triptyque et si possible relancer sur cette dimension.

5. Vous sentez-vous attaché à votre quartier ? Pourquoi ?

> informe sur le sentiment d'appartenance et l'appropriation affective au quartier et leur origine.

6. Y a-t-il une charte ou un règlement spécifique sur les bonnes conduites à avoir dans votre quartier ? Quel est son contenu ? Y adhérez-vous ?

> informe sur l'existence de règles et de normes instaurées sur l'EQ, leur nature (y a-t-il un volet spécifique sur la vie locale ?) et la réception qu'en ont les individus interrogés.

Permet in fine de déceler le système de vie locale recherchée par la collectivité et sa plus ou moins grande adéquation avec les aspirations des individus interrogés.

CONSTRUCTION POLITIQUE ET SOCIALE DU VIVRE ENSEMBLE

7. Qu'est ce que ça change selon vous d'habiter un écoquartier ? (contraintes / avantages, ...).

> informe sur la capacité du quartier à véhiculer les valeurs du développement durable et le degré et mode d'adhésion (comportemental, social, moral) à ces valeurs.

8. Si changements évoqués, relance : comment avez-vous vécu ces changements ? (difficulté/facilité).

> informe sur le degré de difficulté ou facilité de l'individu à s'approprier les éléments technico-écologiques mais également l'ensemble des aménagements, dispositifs, chartes, actions, animations mis en œuvre sur le quartier.

9. Avez-vous fait l'objet d'un accompagnement spécifique à votre emménagement pour faciliter votre appropriation du quartier (plaquettes de présentation, réunions, ateliers,...) ?

> informe sur le mode d'accompagnement et in fine la possibilité de créer des liens, du collectif sur le quartier (renvoie également à la question évaluative sur « l'intimité au collectif »)

9. Avant de venir vous installer ici, avez-vous participé à des réunions de concertation, ateliers ou autres dispositifs de participation ou information (à l'initiative d'habitants ou de la collectivité ou du promoteur,...) pouvant vous faire participer au projet ? Et comment se sont déroulées ces réunions ?

> informe sur les modes de constitution d'un potentiel collectif

10.a Si non : Pourquoi ?

10.b Si oui : qu'est ce que ce que cela a changé pour vous ?

> informe sur la réception par l'individu de cette potentielle création d'un collectif, du poids de leurs propositions et de l'impact dans l'appropriation future du quartier qu'a pu avoir le fait de participer à sa conception (création de liens entre participants, adaptation du projet en adéquation avec les attentes habitantes, meilleure réception du fonctionnement du quartier, ...)

11. Depuis que vous habitez ici, avez-vous participé à ce genre de réunion (s'il y en a eu) et quels en ont été l'objet ?

> informe sur la capacité de pérennisation des démarche d'inclusion habitante et/ou sur les objets discutés par les habitants, sur la nature du collectif.

Peut renvoyer à l'ensemble des questions évaluatives de l'engagement 7, selon les réponses données.

12. Vous sentez-vous appartenir au quartier ? / Quel est votre degré d'implication dans le quartier ? (participez-vous à des réunions ? Membre d'associations ? Pratique des jardins partagés ? Gestion d'espaces collectif ?....)

> informe là encore sur la mobilisation des habitants dans leur quartier et les formes de ces mobilisations.

Peut là encore renvoyer à l'ensemble des questions évaluatives selon la réponse apportée.

13. Décelez-vous dans ce quartier une spécificité, une identité particulière ? Laquelle et comment l'expliqueriez-vous ?

> informe sur l'existence d'un récit local, d'une construction d'identité de quartier, d'un collectif.

MODES DE VIE DES HABITANTS ET MIXITES FONCTIONNELLES

Cette rubrique permettra de comprendre comment vivent les interrogés sur leur quartier, quels sont leurs modes de vie passés et actuels ; leurs rapports avec les aménagements, leur appropriation ; les changements de représentations et de comportements induit (ou non) par la vie dans le fait de vivre dans un écoquartier. Si Les questions proposées sont à mêmes de répondre à la thématique « mixités fonctionnelles et dynamiques urbaines », là encore les questions permettent également d'embrasser une vision large et de déterminer une hypothèse globale à tous les engagements : le projet urbain d'écoquartier possède-t-il les capacités transformatrices vertueuses attendues ?

14. Le fait d'habiter un EQ a-t-il eu des incidences sur votre quotidien ?

> informe sur l'appropriation des dispositifs et aménagements du quartier.

15. Quels sont les lieux et équipements que vous fréquentez régulièrement dans le quartier et quelles y sont vos activités ?

> informe sur les lieux les plus fréquentés, leurs perceptions et usages. Permet de dresser (à la fin) une cartographie des lieux caractérisés sensiblement par les habitants. Permet également d'informer sur les potentielles interactions qui se jouent en ces lieux (même si la question est spécifiquement traitée dans une autre rubrique). Enfin la réponse permettra également de statuer sur le degré de « proximité » ressenti par les individus sur le quartier.

La réponse permettra enfin de nourrir les données quantitatives sur la fréquentation des équipements du quartier de manière qualitative. Renvoie également potentiellement à la question évaluative sur la diversité sociale (qui fréquente ces espaces et pourquoi).

16. Quels sont les autres principaux lieux en dehors du quartier où vous vous rendez ? Pourquoi faire ?

> informe sur l'aire de déploiement de l'individu. Permet de renseigner sur « l'attractivité endogène » du quartier et in fine les manques ressentis. Renvoie à la question évaluative sur la mixité fonctionnelle et les liens avec les autres territoires.

Relance : que manque-t-il selon vous sur le quartier ?

> informe sur l'adéquation entre l'offre d'aménagements, d'équipements, etc.... et les attentes locales. Renvoie également à la question sur la diversité sociale.

17. Avez-vous déjà reçu des invités chez vous et qu'ont-ils pensé du quartier ? (ont-ils remarqué l'aspect « éco » du quartier ?)

> informe sur les perceptions extérieures de l'EQ, la capacité d'entraînement du lieu.

18. Quels sont les liens entretenus avec les quartiers alentours ?

> informe sur les relations entre l'EQ et les territoires alentours : l'EQ vit-il en vase clos ou est-il au contraire bien inscrit sur le vaste territoire.

Cette rubrique permettra d'apporter des données qualitatives locales sur la question évaluatives de la thématique « intimité et collectif ».

20. Quels sont les lieux d'intimité pour vous ?

> informe sur la perception de « l'intimité » de chaque individu et des lieux privilégiés d'expression de cette intimité (lieu resserré sur le logement, voire une pièce spécifique du logement ou au-delà ?)

21. Ont-ils été bien conçus / vous sentez-vous préservé dans votre intimité ? (relance : la conception de votre logement sur un modèle préservant l'intimité a-t-il été un critère de sélection pour vous installer ici ? avez-vous été consulté à ce titre ?)

> informe sur le bien être individuel et la capacité de chacun à s'épanouir dans son intimité. Permet de dégager de manière générale le degré d'individuation des personnes interrogées.

22. Si non quelles stratégies (individuelles ou collectives) adoptez-vous pour retrouver cette intimité ?

> informe sur la capacité individuelle ou collective à détourner des aménagements, à se réapproprier.

23. Quels sont pour vous sur le quartier les lieux de convivialité ? / en quoi sont-ils conviviaux ?

> informe sur la perception de la convivialité, du sens du « collectif » et ses lieux privilégiés d'expression.

24. Quelle est l'ambiance générale, les liens entre les habitants sur le quartier ?

> permet de qualifier socialement le quartier

DIVERSITE SOCIALE ET ALTERITES

25. Pourriez-vous me décrire vos réseaux de sociabilités : la nature des réseaux (amis, famille, professionnel, connaissances, voisinage,...) que vous fréquentez, où vous vous retrouvez, les activités que vous faites ensemble,...

> informe sur l'entendu et la nature du réseau de sociabilité des individus, sa structure, ses lieux d'expression

26. Et plus particulièrement dans le quartier, avez-vous eu l'occasion de créer des liens avec des personnes localement ? / Recherchez vous ce genre d'interactions (si non pourquoi) ? / Quelles relations entretenez-vous avec votre voisinage ?

> Informe sur l'existence locale de ce réseau de sociabilité : l'EQ est-il le support d'interactions sociales fortes ? Les individus sont-ils à la recherche de ce genre de liens localement ?

27. Avez-vous déjà remarqué des conflits ou mésententes sur le quartier et de quel ordre ?

> Permet de rendre compte des antagonismes survenus sur le quartier, quelle est la « norme » et quelle est la « déviance » selon la personne interrogée : in fine permet de traduire les codes sociaux, modes de vies sous-jacents, les valeurs et principes plus ou moins partagés sur le quartier.

Les trois premières questions permettent globalement de renseigner plus finement le fonctionnement social du quartier, ce qui est compris comme « norme » ou « déviance » ou autre.

28. Si création de liens sur le quartier : pouvez-vous nous décrire comment avez-vous rencontré ces personnes et ce que vous avez spontanément partagé ? (Relance sur les personnes rencontrées pour essayer de déterminer leur statut social : quel métier exercent ces personnes)

> Informe sur les déterminants et fondement des interactions créées sur le quartier.

29. Estimez-vous que le quartier est propice aux interactions entre habitants et si oui quels sont les aménagements, lieux, moments qui s’y prêtent particulièrement, et si non que manque-t-il pour permettre ces rencontres ?

> Informe, en complément de la rubrique sur les mixités fonctionnelles, sur les lieux, espaces dispositifs, aménagements propices aux interactions sociales.

30. Vous sentez-vous dans un quartier « mixte » ? Pourquoi ?

> Laisser les individus eux-mêmes définir « mixte » et qualifier cette mixité : informe alors sur leur perception de la mixité.

SOLIDARITE ET RESPONSABILITE PUBLIQUE

Cette rubrique permettra d’apporter des données qualitatives locales sur la question évaluative de cette thématique « solidarité et responsabilité publique ».

31. Comment qualifieriez-vous la « solidarité » aujourd’hui ? Relance : que représente-t-elle ? À quelles échelles se joue-t-elle ? Sur quelles thématiques particulièrement ? Par qui doit-elle être portée ?

> Permet de comprendre la perception de la solidarité chez les individus, sa nature, ses modes d’expression et les acteurs qui la portent (responsabilité publique ou individuelle ?).

32. Quelles seraient selon vous les mesures à prendre pour tendre vers plus de solidarité dans le quartier ?

> Informe sur les potentiels leviers d’action décelés chez les individus à l’échelle locale.

CONCLUSION

33. Comment qualifieriez-vous le fonctionnement social de votre quartier ?

> Permet de synthétiser en conclusion, après avoir passé en revue l’ensemble des thématiques, la représentation que l’individu se fait du vivre ensemble dans son quartier.

34. Avez-vous le sentiment que le fait de vivre dans un EQ a changé :

- votre mode de vie
- vos rapports aux autres
- vos rapports à l’environnement ?

35. Si oui comment ? Si non, pourquoi ?

> Permet là encore de synthétiser la manière dont l’écoquartier a ou n’a pas contribué à l’appropriation des valeurs du développement durable.

Pour finir l'enquêteur peut proposer à la personne interrogée de faire une carte mentale du quartier (à l'aide d'un fond de plan représentant le quartier par personne interrogée) pour résumer spatialement les propos tenus pendant l'entretien.

SIGNALETIQUE

Lieu d'habitation (n° d'immeuble/rue) :
Âge :
Sexe :
Situation (marié, divorcé, veuf, célibataire, en couple)
Enfants :
Lieu de scolarisation des enfants :
Profession :
Lieu approximatif du travail :
Ancienneté résidentielle :
Type de logement (appartement, maison) :
Statut (propriétaire, locataire, colocation) :
Mode de déplacement principal :
Associatif :

Nota bene :

- *Pour assurer une bonne compréhension des types de réponses attendues dans chacune des thématiques (et assurer des relances efficaces) les enquêteurs devront au préalable s'approprier le sens donné à chacune des thématiques (cf. référentiel).*
- *Pour garantir la transparence et l'adhésion des habitants, il est indispensable que la collectivité fasse un retour sur le contenu de ces entretiens. Ils pourront être faits dans la presse locale sous forme de « brève » résumant les principaux résultats ou donner lieu, si la collectivité le souhaite, à d'autres formes de restitution et mise en valeur (exposition, réunion publique, etc...).*

b. Carte mentale

Principe

La carte mentale permet de donner une représentation cartographique sensible du territoire traduisant des représentations.

Dans le cadre de l'évaluation, le but de l'exercice serait d'obtenir des personnes interrogées une cartographie sensible mettant en avant certains éléments plutôt que d'autres, pouvant parfois déroger aux représentations des porteurs de projet. La manière dont ces éléments importants sont symbolisés, mis en valeur, ou au contraire négligés permettent d'embrasser d'un autre regard un territoire et/ou une problématique précise sur ce territoire.

Mise en place

Concrètement, l'exercice consiste à faire dessiner les habitants sur une feuille blanche ou sur un fond de carte prédéfini, avec ou sans consignes précises, représentations, interprétations de l'espace vécu et pratiqué quotidiennement. Libre aux personnes d'y indiquer ce qui leur semble important et libre à elles d'utiliser tel ou tel symbole, d'écrire ou de dessiner, pour figurer les différentes dynamiques à l'œuvre dans son territoire de vie.

Il peut être ciblé sur une thématique particulière (ex : cheminements, espaces de jeux, lieux fréquentés, espaces de pratiques collectives, espaces de convivialité, ...), ou être très large pour laisser libre cours aux représentations de chacun.

L'exercice peut-être proposé à l'issue des entretiens semi-directifs comme un complément cartographique des propos tenus. Il peut aussi se faire collectivement lors d'ateliers organisés dans une maison de quartier ou un lieu associatif. Il peut également si la collectivité en a les moyens s'élaborer via une plateforme internet.

À titre d'exemple :

Les cartes peuvent être proposées autour :

- de l'immeuble et du logement (ex : espaces de pratiques individuelles, le rapport aux écocistes),
- des espaces publics (ex : espaces de fréquentation majeurs et de délaissés),
- des équipements et services (ex : degré de fréquentation, l'aire d'influence),
- des territoires alentours (ex : stratégie d'évitement sur le quartier),
- des cheminements (ex : trajets piétons, vélo, voiture, TC)
- ...

Une variation de la carte mentale est la carte collaborative. Les principes sont les mêmes mais cette carte ne s'élabore plus individuellement mais collectivement. En revanche, l'effet « groupe » permet moins d'embrasser les tendances individuelles et ressentis pluriels vis-à-vis du quartier, mais plutôt un constat ou un consensus (ou controverse) sur la thématique discutée.

2. Outils complémentaires

a. Questionnaire

Le questionnaire est une solution moins coûteuse en temps et en effectifs que les entretiens mais n'en recèle pas toute la richesse. C'est pourquoi nous insistons sur la primordialité des entretiens, mais si cet outil s'avérait impossible à mettre en place, le questionnaire pourrait dans une moindre mesure venir le compenser. Et si l'ambition de la commune en matière de connaissance des représentations de ses habitants est importante, le questionnaire pourrait venir efficacement compléter les étapes précédentes (données quantitatives et entretiens). En effet, le questionnaire permet de tabler sur un nombre important de réponses en un temps relativement court et à moindre frais par rapport aux entretiens (frais d'impressions et distribution / récupération des questionnaires). En revanche les modes de réponses devraient davantage venir compléter la base de données quantitatives car les modalités du questionnaire ne permettent pas autant que les entretiens d'obtenir des réponses qualitatives.

Principe

Les questionnaires peuvent se présenter sous plusieurs formes, ils sont généralement destinés à solliciter les enquêtés pour obtenir des réponses individuelles succinctes en un temps relativement court. **Ils visent à obtenir un nombre important de réponses sur une ou plusieurs thématiques, auprès d'un large panel d'enquêtés sans trop solliciter les habitants (et ainsi toucher les personnes « pressées »).**

L'enquête par questionnaire permet de rencontrer et d'interroger un panel d'enquêtés assez conséquent en peu de temps. Afin que celui-ci soit représentatif de la structure socio-démographique du territoire d'enquête, il est indispensable d'analyser cette structure en

amont d'une part et de procéder à des pondérations une fois les résultats obtenus d'autre part.

Dans le cadre de l'évaluation, les questionnaires permettraient d'assurer une partie importante du recueil d'information auprès des habitants sur l'ensemble des thématiques de la grille. Son intérêt, ainsi que le panel à interroger (une population particulière/population représentative du quartier, un espace particulier/l'ensemble des espaces ...) seront fonction de la méthodologie globale choisie par la collectivité.

Mise en place

Comme pour la grille d'entretien, l'élaboration des questions du questionnaire devra se faire à partir des hypothèses formulées en étape 1 et à l'aide de personnes compétentes. Les questions développées dans la grille d'entretien proposée ci-dessus peuvent également servir de base à l'élaboration des questions du questionnaire en les adaptant au format questionnaire soit privilégier des questions de type :

- fermées (oui /non),
- à choix multiples,
- complétées par des questions ouvertes.

La passation des questionnaires peut se faire directement par interpellations dans l'espace public via des enquêteurs, soit indirectement via des questionnaires en libre service (commerce, mairie de quartier, équipements...). Ils peuvent aussi être envoyés par mail ou boîte postale.

Dans le cas d'un micro-trottoir, les personnes enquêtées peuvent être enregistrées ou filmées (avec autorisation) pour que la collectivité puisse éventuellement communiquer sur cette évaluation.

Comme pour tous les outils proposés ici, la grille de questions devra être bâtie au regard des thématiques à renseigner, et des questions évaluatives « de résultat ».

Analyse

L'analyse des questionnaires nécessite un temps plus ou moins important selon le nombre de questionnaires revenus (taux de réponse de 10 à 40 % selon la passation choisie). Il s'agit de **faire ressortir les grandes tendances selon les profils enquêtés, par rapport aux thématiques à renseigner et donc par ce biais dessiner la dynamique sociale que l'évaluation cherche à renseigner**. Des cartographies peuvent être produites en complément afin de faire ressortir des typologies d'espaces.

L'analyse devra être produite au regard du contenu de l'explicitation des thématiques, de la question de résultat de chacune d'elle et des critères retenus pour l'évaluation.

Ils visent particulièrement à renseigner les critères et indicateurs relatifs à l'appropriation du quartier ainsi qu'au degré de satisfaction vis-à-vis des espaces, aménagements et dispositifs mis en œuvre.

Il s'applique à toutes les thématiques de la méthode.

b. Observation

Pour compléter les données déjà obtenues par les entretiens (et potentiellement les questionnaires), **l'outil d'observation est recommandé pour la spatialisation des informations obtenues dans le cadre des entretiens**.

En effet, certains lieux spécifiques à enjeux forts, relevés et qualifiés pendant l'enquête, pourront ainsi faire l'objet d'un complément observation à l'appui là encore d'une grille

d'observation qui s'attachera spécifiquement à déterminer la nature et les modalités de l'observation.

Principe

Sur des espaces précis, points névralgiques ou points de liaisons, **l'observation permet de relever sur des moments types (semaine, weekend, sortie d'école, soirée, saison, ...) des instantanés spontanés de la vie locale.** Elle permettra surtout de constater des pratiques d'habitants et usagers au sein des espaces publics et intermédiaires, d'en analyser les modes d'appropriation par les différentes catégories de population et d'en dresser une chronotopie à même de faciliter la compréhension du fonctionnement socio-urbain du quartier.

Mise en place

Les moments, temps et lieux d'observations doivent être prévus à l'avance. L'observation peut par exemple se faire un complément d'entretiens ou autres retours habitants pointant spécifiquement un lieu, un moment comme exemplaire du bon ou mauvais fonctionnement de la thématique à renseigner.

En pratique, l'observateur doit s'armer d'une grille d'observation qui guidera les éléments à relever.

Analyse

L'analyse peut aussi apporter un complément comme cela a été dit à une enquête par entretien sur des sous-espaces particuliers, emblématiques d'une thématique à renseigner, par exemple le fonctionnement d'un jardin partagé, d'un parc, d'un square, d'un parvis d'école ou de commerce, d'un parking, etc.

L'analyse devra être produite au regard des thématiques, et de la question de résultat de chacune d'elle.

L'observation pourra être particulièrement utile dans les thématiques « Diversité sociale et altérités », « Mixité fonctionnelle et dynamiques urbaines », « de l'intimité au collectif ».

Grille d'observation indicative

a) Description du lieu, de ses aménagements et usages attendus (cette partie peut être pré-remplie par les porteurs de projet) :

Ressenti sur l'espace : bruits (quels types et quelle intensité) ; odeurs ; qualité visuelle ; ...

b) Nombre de personnes croisées et caractéristiques observables (jeunes, âgés, adultes ; hommes /femmes), seul ou en groupe :

Interactions avec d'autres personnes et caractéristiques de l'interaction (échange cordial, conflictuel, anonyme, ...) :

c) Temps passé sur l'espace (ou simplement traversé) selon les individus (quand trop nombreux par catégorie).

Activités sur l'espace : selon les individus (quand trop nombreux par catégorie).

d) Usage des aménagements : (conforme à l'aménagement / détournement / non utilisé)

Dysfonctionnement /manque observable ? :

L'analyse des temps d'observation doit être orientée à l'aide d'une grille de lecture déclinant les critères et indicateurs à renseigner. Elle vise les critères et indicateurs relatifs à l'appropriation des espaces publics et intermédiaires pour comprendre :

- les (dys)fonctionnements,
- les conflits d'usage,
- les types de détournements, de pratiques spontanées,
- les lieux de vie, d'attachement, de convivialité, de pratiques collectives, de repli, d'isolement,
- les lieux d'intensité et de délaissés, d'insécurité,
- l'état de propreté ou de dégradation des espaces,
-

3. Outils « collectifs » ou participatifs

La balade et les ateliers (ou focus group ou entretien groupés) sont selon nous davantage des outils à même de formuler des « solutions » à un problème (ou au contraire une réussite à pérenniser) local fréquemment évoqué (et donc ne font pas à proprement parler partis de l'évaluation).

C'est en effet à partir des résultats obtenus en étape 1, enrichis en étape 2 par les entretiens, voire de l'observation et questionnaires que de grandes tendances territoriales et comportementales pourront se dégager. Selon que ces résultats viennent combler les attentes des porteurs de projets ou au contraire y déroger, de nouveaux dispositifs pourront être mis en place en vue de « comprendre et remédier à » ces décalages. En effet, les dispositifs « collectifs » c'est-à-dire sollicitant des groupes d'habitants sont moins à même de révéler les représentations et comportements individuels des habitants (les entretiens semi-directifs sont plus recommandés pour cela). En revanche ces dispositifs permettent face à une question de non appropriation ou un espace en dysfonctionnement de penser collectivement les solutions les plus à mêmes de palier aux effets négatifs sur le fonctionnement social du quartier.

a. La balade urbaine

Principe

La balade est un outil classique de concertation visant généralement la consultation des habitants et usagers sur des espaces à venir, en cours d'aménagements ou achevés. Elle consiste à réunir un groupe de personnes volontaires afin de solliciter leurs propres expériences tout au long d'un parcours (élaboré en amont) et particulièrement sur des espaces identifiés comme emblématiques, problématiques, ou à fort enjeux. Elle peut viser des espaces publics comme des espaces intermédiaires ou privés selon les objectifs poursuivis.

Dans le cadre de l'évaluation, elle permettra de confronter directement in situ les ambitions de la maîtrise d'ouvrage et la réception par les habitants d'aménagements spécifiques et de ce fait instaurer un dialogue. Elle permettra de faire le point collectivement sur des espaces du quartier précisément identifiés. Ces points d'arrêts et le trajet devront être précisés à l'avance sur la base d'un travail préalable d'observation, d'entretiens, de retours d'expériences, et plus généralement de diagnostic.

Mise en place

Plusieurs types de balades peuvent être menées :

- **La balade menée « par les habitants »** : à l'initiative d'associations locales ou comités de quartiers, un trajet peut être proposé par les habitants à la collectivité afin de faire remonter des problématiques concrètes d'usage et de (dys)fonctionnement, ou encore d'opportunités pour l'émergence d'initiatives sur certains lieux. Le parcours sera ainsi déterminé par les habitants.

- **La balade de retours sur enquête** : une balade peut être un complément très instructif aux entretiens semi-directifs. Des lieux et perceptions qu'auront révélés les habitants dans le cadre de ces contenus d'enquêtes, pourra être extrait un parcours reprenant les lieux cités les plus fréquemment. Ainsi, la collectivité pourra proposer aux habitants une balade autour de leurs perceptions du quartier et à l'appui des résultats de l'enquête. La collectivité pourra détailler in situ les différents propos relevés dans l'analyse sur chaque lieu parcouru, exprimer l'ambition qu'elle avait eue à travers ses choix d'aménagement, l'écart (ou adéquation) observé entre les attendus et la réalité locale et enfin interroger les habitants sur les améliorations, pérennisations à mener.

Des détours peuvent être faits pendant la balade afin que les habitants puissent montrer d'autres lieux que la collectivité n'aurait pas prévus de parcourir.

Dans tous les cas la balade doit être accompagnée d'un livret pour que chacun puisse consigner ses remarques et d'un plan avec les points d'arrêts du parcours pour que chacun puisse se repérer dans l'espace.

Analyse

L'analyse des temps de balade doit permettre à la collectivité de comprendre par une confrontation directe aux pratiques les difficultés d'usage rencontrées par les habitants, de comprendre les raisons des appropriations qui en sont faites et d'en tirer les conséquences en terme de réajustement. Elle vise les critères et indicateurs relatifs à l'appropriation de tous les espaces, aménagements et dispositifs de l'écoquartier pour comprendre :

- les problématiques d'accessibilité,
- la qualité d'usage,
- la gestion des espaces,
- les conflits d'usage sur des sous-espaces, les techniques de détournement,
- le degré d'appropriation de dispositifs eco-techniques,
- ...

b. Groupe de réflexion / ateliers

Principe

Le groupe de réflexion (qui peut être une forme d'atelier) est un type d'entretien de groupe composé de personnes concernées par une politique de développement ou une intervention. Il est destiné à obtenir des informations relatives à leurs opinions, attitudes et expériences ou encore à expliciter leurs attentes vis-à-vis de cette politique ou de cette intervention. Il s'agit d'une méthode d'enquête qualitative rapide.

Le focus group est orienté vers la collecte des points de vue. Lorsqu'il regroupe des acteurs aux prises de position différentes, il permet à la fois l'expression et l'explication de ces différences de points de vue, et l'approfondissement de leurs opinions.

Dans le cadre de l'évaluation, le groupe de réflexion pourra être utile afin d'ouvrir des discussions autour des résultats obtenus par l'analyse des entretiens pour creuser certains aspects saillants et/ou formuler des propositions.

Mise en place

Les groupes sont composés en moyenne de plus de 10 membres (si possible représentatifs de la composition sociale de l'espace), soit un nombre suffisamment important pour favoriser une discussion susceptible de générer une dynamique d'interaction, des significations partagées et des plages de divergence. Il comporte généralement :

- un animateur,
- un groupe,
- un « objet d'attention » > les thématiques de l'engagement 7 devront à ce titre faire l'objet d'une présentation rapide afin de lancer les débats.

Plusieurs focus group en parallèle peuvent avoir lieu si les débats s'y prêtent.

Analyse

Les résultats des échanges doivent ensuite faire l'objet d'une analyse dédiée car ils font non seulement ressortir des éléments de diagnostic mais également l'objet de propositions d'ajustements à prendre en compte par la collectivité.

Nota bene : le focus group peut également prendre l'intitulé « d'ateliers thématiques » en termes de communication pour la collectivité.

ANNEXES

- 1. Le protocole d'enquête des tests des EQ**
- 2. Bibliographie**

1. Le protocole d'enquête du test de la grille

a. Une phase de la méthode d'évaluation

Dans le cadre de notre méthode de travail pour la construction du référentiel d'évaluation, une phase de test a été ménagée auprès d'acteurs territoriaux ayant porté un projet d'EQ labellisé.

Cette phase intervenait en fin de mission, une fois menés les deux premiers groupes de travail dédiés à la construction des questions évaluatives et des critères d'évaluation. **Il s'agissait en effet d'interroger ces acteurs sur ces questions évaluatives bâties afin de valider ou ajuster cette grille. Comprendre au delà des intentions et discours portés dans les dossiers, la démarche et le projet politique réellement engagés.**

De cette phase de test, nous avons pu soumettre lors d'une dernière réunion du groupe de travail les résultats sur les réponses apportées par les acteurs et donc redresser certaines lacunes de la grille ou valider les questions pertinentes. Le travail n'est pas encore terminé, il sera complété d'ajouts pour des indicateurs « compréhensifs » et un protocole méthodologique plus précis.

Les avancées du groupe de travail ayant été en effet plus lentes que prévues, nous n'avons pas été en mesure d'interroger les critères et indicateurs que nous proposons dans la grille finale. Certains ont pu être suggérés par ces acteurs (carte du rayonnement des équipements par exemple), mais globalement c'est principalement sur les questions évaluatives qu'a porté notre test.

b. Les acteurs et territoires interrogés

Nous avons constitué un panel qui nous permettait d'avoir différents regards sur la perception de notre grille, à la fois du côté politique local (élus), « techniciens » du territoire (directeurs projet renouvellement urbain), conception-AMO (architecte urbaniste), aménagiste (semavip), ... **Chacune de ces figures opère à partir de ses propres cadres de référence et contribue à travers ses métiers et son quotidien à la construction sociale locale, à l'habiter, soit qu'elle le conçoive, soit qu'elle l'aménage, soit qu'elle en décide et le gère, soit qu'elle y vive ...** nous souhaitons ainsi à travers ces entretiens mesurer la réception de notre grille et donc modalités d'action. Analyser le rapport à la vie future du quartier, sa prise en compte dans la démarche de projet, dans sa mise en marche puis a dans la prise en compte des dysfonctionnements au cours de la vie du quartier. Et comprendre comment interroger l'écart entre les ambitions visées et les futurs modes de vie. Pour cela, outre les hypothèses avancées au terme de l'analyse bibliographique et les réflexions en groupe de travail, un temps d'échange nous semblait indispensable avec les porteurs de projet pour garantir la bonne adéquation avec la réalité des modes de faire à l'œuvre et de leurs représentations.

Liste des acteurs interrogés :

- Jérôme Brachet, Responsable du secteur aménagement de la ville de St Ouen, direction de l'aménagement Plaine Commune, pour l'EQ des Docks de Saint Ouen,
- Thierry Cugnet, Directeur opérationnel à la SEMAVIP pour l'EQ Claude Bernard,
- Jean-Luc Bossavit, directeur du PRU des Mureaux,

- Michel Carrière, adjoint au Maire à l'environnement, (à l'urbanisme lors du précédent mandat) de la commune des Mureaux,
- Luis Stains, élu aux affaires scolaires de la commune des Mureaux,
- Jean-Marc Bichat, architecte urbaniste, coordinateur du projet des Mureaux.

Sur les communes enquêtées, nous avons choisi :

- le PRU des Mureaux pour :
 - son inscription dans la catégorie rénovation urbaine
 - la taille de quartier (70ha 13000 personnes)
 - son avancement (quartier habité)
 - ses innovations écologiques
 - son caractère populaire
 - l'implication et le portage politique du projet
 - sa position géographique (grande banlieue périurbaine de Paris et à l'échelle, de la commune sa localisation en périphérie du village)
 -
- Claude Bernard pour :
 - Son inscription dans la catégorie renouvellement urbain
 - La taille plus réduite de l'opération
 - La création du quartier sans habitants préalables
 - Sa position géographique dans un espace urbain dense
 - L'articulation des activités économiques avec l'habitat (social et privé)

La cheffe de projet de l'EQ Claude Bernard ayant pris ses fonctions au moment où nous la contactons, notre invitation a été déclinée, avançant un manque de connaissance du projet. Nous avons cependant pu nous entretenir avec l'aménageur, la Semavip. Par ailleurs notre requête a été rejetée par d'autres représentants de la ville attestant de trop nombreuses sollicitations pour ce type d'exercice. Nous avons donc complété notre panel avec le chef des opérations sur l'EQ des docks de St Ouen.

L'entretien avec M. Bichat (architecte urbaniste, coordinateur du projet des Mureaux) a dérogé au protocole, car ce dernier a refusé de réagir aux questions de la grille test. Un échange sur les EQ s'en est suivi.

Les entretiens ont été précédés d'un échange téléphonique précisant le cadre de l'entretien (test de la grille d'évaluation pour valider sa compréhension d'une part, analyser les réponses que seraient en mesure de nous donner d'ores et déjà les personnes interrogées d'autre part). Par mail ont été envoyées des explications sur les thématiques qui allaient être abordées, issues du travail accompli dans le cadre des précédents GT. Les entretiens ont duré entre 1h et 5h.

2. Bibliographie

ADAM M., 2013, « De grand ensemble à quartier durable : discours et perceptions autour de l'évolution de la densité du quartier de La Duchère », in Servain-Courant S., Demazieres C., Verdelli L., *Formes urbaines et développement durable*, éditions du CTHS

ALLEN B, BONETTI M, LAFORGUE J-D, DESJARDINS X, DURET H, SECHET P, PRIBETICH J, TERRAZZONI L, 2008, « l'habitat individuel dense : les interactions entre les dispositifs architecturaux et urbains et le déploiement des modes d'habiter », Appel d'offre « habitat pluriel : densité, urbanité, intimité », MEDDE, PUCA, 192 p

BOISSONNADE J., 2011, « Le développement durable face à ses épreuves », *Espaces et sociétés*, n°147, pp. 57-75

AUTHIER J.-Y., Les pratiques sociales de coprésence dans les espaces résidentiels : mixité et proximité

BARTHES R., 1976-1977, Comment vivre ensemble, notes de cours et de séminaires au Collège de France, texte établi, annoté et présenté par Claude Coste, Seuil/IMEC, "Traces écrites", 246 p.

BACQUE M.-H., VERMEERSCH S., 2007, *Changer la vie ? Les couches moyennes et l'héritage de Mai 68*, Paris, Editions de l'Atelier, 175 p.

BAUDIN G., 2001, « La mixité sociale : une utopie urbaine et urbanistique », revue du CREHU, 12p.

BEAL V., GAUTHIER M., PINSON G., 2011, *Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Collection Dynamiques Métropolitaines, 461 p.

CAILLE A., HUMBERT M., LATOUCHE S., VIVERET P., 2011, *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir*, La Découverte, 191 p.

CHAMBOREDON, J.-C. ; LEMAIRE, M. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale », *Revue française de sociologie*, XI-1, janvier-mars

CHARMES, E. 2009. « Pour une critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ? », http://www.laviedesidees.fr/Pour-une-approche-critique-de-la.html?decoupe_recherche=eric%20charmes

D'ANDREA N., TOZZI P., 2014, « Écoquartiers français et jardins collectifs : actualité et perspectives », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol.14, n°2, mis en ligne le 12 septembre 2014

GENESTIER P., « La mixité sociale : mot d'ordre, vœux pieux ou simple argument ? », *Espace et Société* n°140-141

GIBAND D., *Les villes de la diversité. Territoires du vivre ensemble*, Economica, Anthropos

DUMONT M., ANDRIEU D., 2006, « Qualité urbaine et ville durable à l'épreuve du renouvellement urbain. L'exemple du Grand Projet de Ville Malakoff Pré Gauchet à Nantes », *Norois*, vol.198, n°1, mis en ligne le 13 décembre

EMELIANOFF C., 2005, « Recherche d'attractivité résidentielle et inégalités environnementales : quels liens de causalité ? », in *Actes du Colloque « Inégalités environnementales et sociales : L'environnement, facteur de cohésion urbaine ? »*, Urba +, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII, 10 p.

FABUREL G., VIALAN D., LECOURT T., POISSON S., *La durabilité et sa prospective sociale, écologique et politique... au prisme des modes et des styles de vie, enquête par entretien et groupe de discussion dans des éco-quartiers d'initiatives habitantes et/ou d'orientation sociale*, pour le ministère de l'égalité des territoires et du logement (AD4), 137 p.

FABUREL G, ROCHÉ C., 2012, *Les valeurs et principes de l'aménagement durable. Analyse et perspectives par et pour les éco-quartiers en France*, rapport du bureau de recherches Aménités pour le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (AD4), 70 p.

GAGNEBIEN A., BAILLEUL H., 2013, « La ville durable imaginée : formes et modalités de la communication d'un projet de société », *Études de communication*, n°37, mis en ligne le 01 décembre 2013

GODIER P., MAZEL C., 2012, « Habitat durable : les incertitudes de l'expérimentation », *Métropolitiques*, mis en ligne le 14 novembre 2012

GUET J.-F., 2011, « Ville désirable ou ville durable : quelle place pour les espaces verts ? », *Métropolitiques*, mis en ligne le 14 septembre 2011

ILLITCH I., 1973 réédition 2003, *La convivialité*, Seuil, 158 p.

KIRSZBAUM T., 2008, *Mixité sociale dans l'habitat : revue de la littérature dans une perspective comparative*, Paris, La Documentation française, 141 p.

LELEVRIER, 2013, « Au nom de la « mixité sociale » Les effets paradoxaux des politiques de rénovation urbaine », *Savoir/Agir*, n°24, pp. 11-17

RAMAU, ROUDIL N., 2012, « Fabriquer la ville à l'heure de l'injonction au « durable » », *Métropolitiques*, mis en ligne le 14 novembre 2012

RENAULD V., 2011, « Quels modes de vie dans les écoquartiers ? », *Durabilis*, publié le 24 mai

RENAULD V., 2012, « Fabrication et usages des écoquartiers français : éléments d'analyse à partir des écoquartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux et Bottière-Chenaie (Nantes) », Thèse sous la direction de Jean-Yves Toussaint, Lyon, INSA.

SOUAMI T., 2011, « Pour mieux identifier les risques sociaux des écoquartiers », *FORS - Recherche sociale*, n°200, pp. 79-86

TISSOT S., 2013, « Réflexions critiques sur le « vivre ensemble » », *An 02*, mis en ligne le 15 décembre 2013

TISSOT, S. 2007. *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Le Seuil.

TOZZI P., 2013, « Ville durable et marqueurs d'un « néo-hygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français », *Norois*, n°227, pp. 97-113

VALEGEAS F. 2014 : « Concevoir et habiter un quartier dit durable. Injonctions écologiques et dynamiques collectives à Beaugard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre) », Thèse sous la direction de Frédéric De Coninck (Professeur, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées - LVMT) et Christine Lelévrier (Professeur, Institut d'Urbanisme de Paris - Lab'Urba), 492p

ZETLAOUI LEGER J, NIKA J, ZIMMERMAN P, ROUDIL I, BONETTI M, RENAULD V, BAUREGARD S, CAILLERET JY, LAFORGUE JD, FERRO M, O'ZOUX V, MIGNET C, GALLARD MR, YOUNES C, RACINEUX N, MAITRE J, 2012, « Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagement durable », Ministère de l'égalité des territoires et du logement et l'USH, 86 p

MAITRE J, RACINEUX N, DROUY F, BOBIS M, ONDINA V, BACHELARD O, CORBILLE MA, 2013, « 24h dans la vie d'un Ecoquartier en 2020 : regard sur les représentations des collectivités locales candidates à l'appel à projet Ecoquartier 2011 », Ministère de l'égalité des territoires et du logement, 60 p

SCHLOSSER F, PHILIP F, PALLUAUD R, TMO, 2014, « Etude sur la vie quotidienne des Ecoquartiers en Bretagne », DREAL Bretagne, 73 p